

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
55 boulevard de la république

Centre hospitalier de Bapaume

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005164
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hôpital
Appellation : Hôpital - Hospice de Bapaume, Centre hospitalier de Bapaume
Parties constituantes non étudiées : chapelle, orphelinat, buanderie, logement, établissement administratif

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2021, 000 AB 01, 252

Historique

L'hôpital avant la Première Guerre mondiale

La ville de Bapaume a une longue tradition hospitalière. Une léproserie appelée Maison Saint Ladre, située dans l'actuelle rue du faubourg de Péronne, existe dès le 12^e siècle et fonctionne jusqu'en 1672. Fondé à la même époque, l'hôpital Saint Pierre, installé avec ses jardins près des remparts (actuelle rue Jean-Baptiste-Lequette), reste en activité jusqu'à sa destruction par un incendie en 1794. Pendant un moment la ville compte également deux hospices dédiés à l'accueil des indigents et des orphelins. Le premier, crée en 1617 sous le vocable d'hospice Sainte-Anne, était situé rue Gambetta. Désaffecté en 1792, ses bâtiments sont démolis.

Le second, à l'origine de l'hôpital actuel, est fondé en 1784 rue Marcelin Gaudefroy, sous le vocable d'Hôtel-Dieu Saint-Jean. L'hôpital-hospice fonctionne jusqu'au début de Première Guerre mondiale. Fin 1917, il ne reste de l'hôpital que quelques ruines. Il fait partie des quatre hôpitaux du département entièrement détruits.

Éléments de contexte

Les dossiers relatifs aux dommages de guerre de l'hôpital conservés aux Archives du Pas-de-Calais (X 1174 et 1175) permettent de retracer les étapes de la reconstruction de l'hôpital. Cette dernière est envisagée dès la fin du conflit par le conseil d'administration de l'hôpital-hospice, d'autant plus qu'un projet d'agrandissement et de déplacement de l'hôpital Saint Jean était dans les cartons depuis 1910 (rapport de l'architecte en chef des bâtiments civils, 24 mars 1923, X1174). Le Plan d'Aménagement, d'Aggrandissement et d'Embellissement prévoit, dès juin 1920, l'implantation de l'hôpital "le long de la RN 29 - route de Cambrai [actuelle rue de la République], sur un terrain appartenant aux Hospices de Bapaume" (rapport relatif au PAAE de l'ingénieur des Travaux Publics, AD Pas-de-Calais, 2O631/2). Le terrain de la rue Marcelin Gaudefroy est cédé à la Société civile d'habitations à bon marché de la ville de Sheffield pour la construction d'**habitations à bon marché baptisées Cité Sheffield**.

Le projet de reconstruction tient compte de l'évolution des règles sanitaires issues des principes hygiénistes nés à la fin du siècle précédent : il faut désormais privilégier l'éloignement des hôpitaux par rapport aux centres urbains et créer des structures hospitalières où de vastes pavillons aérés permettent de ne pas mélanger les pathologies et de ne pas "entasser" les malades, d'autant plus lorsqu'ils souffrent de maladies contagieuses. Le conseil d'administration de l'hôpital Saint Jean décide ainsi de ne pas reconstruire en ville sur l'emplacement de l'ancien hospice, mais d'utiliser les dommages de guerre

de ce dernier, ainsi que ceux d'autres possessions de l'hospice qui ne seront pas reconstruits (immeubles d'habitation rues Amiral Payen et Jean-Baptiste-Lequette, un jardin clos rue Gambetta, une ferme rue de Cambrai qui comprenait "vacherie, écurie et remise" et d'une chapelle au cimetière de la ville - Rapport de l'architecte en chef des bâtiments civils, 24 mars 1923, X1174), pour édifier sur un terrain vierge lui appartenant, situé rue de la République un hôpital répondant aux nouvelles normes. L'ensemble des dommages est estimé par la commission cantonale à 482 000 francs, qui compte-tenu du coefficient de vétusté et de la majoration pour frais supplémentaires, "fixe à 2 666 743 francs la somme allouée pour remploi" (Rapport de l'architecte en chef des bâtiments civils, 24 mars 1923, X1174).

A partir de 1920 et en attendant la construction des nouveaux bâtiments, l'hôpital s'installe rue Marcellin-Gaudefroy, dans des baraquements prêtés par le Ministère des Régions Libérées. Jusqu'en août 1928, six baraquements accueillent la médecine générale, la chirurgie, la maternité, les logements du personnel, les bureaux de l'administration et des bains-douche.

Fin 1922, la construction du nouvel équipement est confiée par le conseil d'administration de l'hôpital à l'architecte parisien Louis Faille. Le programme précise ce qui est attendu : un hôpital de 50 lits normaux et 12 lits pour les "contagieux", un hospice de 88 lits et un orphelinat pour 10 enfants avec réfectoire, ouvroir et dortoir. Chaque pavillon de l'hospice comprend des salles de travail, un fumoir, une salle de bain. Le pavillon des contagieux est complété par une tisanderie, tout comme le service de chirurgie, qui comprend une salle d'opération, une d'anesthésie, une pour la stérilisation, une pour les pansements, une pour la pharmacie et enfin le bureau du chirurgien. Le bâtiment de l'administration, en plus des bureaux, doit aussi accueillir une bibliothèque, un parloir, un cabinet de consultation, une chapelle, et "au premier étage, les logements de la communauté".

Octobre 1922 : le premier projet : l'organisation générale de l'hôpital

L'architecte propose une architecture pavillonnaire, faite de bâtiments rectangulaires de plusieurs étages, répartis sur la totalité du terrain disponible soit environ 1,8 hectares. Séparée de la rue par un mur bahut en briques en forme de fer à cheval surmonté d'une grille, la cour d'honneur est bordée à droite par le pavillon de l'orphelinat et à gauche par celui accueillant les logements du concierge et de l'économe. Elle mène au bâtiment de l'administration, flanqué d'une chapelle à l'arrière. De chaque côté de ce bâtiment se trouvent les premiers pavillons d'un ensemble de six, disposés autour d'une cour rectangulaire et reliés entre eux par une galerie couverte qui longe la cour. Ces pavillons de deux niveaux, un peu moins hauts que le bâtiment de l'administration, abritent l'hospice et l'hôpital, côté gauche pour les femmes, et côté droit pour les hommes. Les pavillons "hôpital" comptent chacun 12 lits par étages, ce qui fait "une surface par hospitalisé de 11 m^2 et un cube d'air de 36 m^3 ". Ceux "hospice" proposent 20 lits par pavillon, soit "une surface par hospitalisé de 12 m^2 et un cube d'air de 32 m^3 ", sous forme de petits box séparés par des cloisons en bois. Un pavillon d'un seul étage abritant le réfectoire ferme la cour rectangulaire. Il est relié à l'arrière au pavillon des cuisines. Dans chaque angle du fond de la parcelle, séparées du reste des pavillons par un petit jardin, l'architecte a positionné la morgue et la blanchisserie. Enfin, à l'extrémité droite de la parcelle, précédé d'un grand potager un dernier pavillon, avec des chambres individuelles et non des dortoirs, est destiné aux "contagieux".

Octobre 1922 : le premier projet : les matériaux et les élévations

Sans rentrer dans le détail du devis descriptif, on peut relever que l'architecte avait prévu pour la majorité des bâtiments et des galeries des "façades en briques et décoration pierre tendre", des perrons en pierre dure, un plancher en béton armé pour le rez-de-chaussée et en bois pour les étages, une couverture en tuiles, des menuiseries extérieures en chêne et intérieures en sapin. Le prix de revient au mètre carré d'un pavillon était de 860 francs. Seuls les bâtiments techniques comme le réfectoire, les cuisines, la morgue et la blanchisserie, ainsi que la chapelle, étaient entièrement prévus en briques.

L'architecte dessine des façades ordonnancées à travées de deux niveaux, rythmées par des avant-corps, central pour le pavillon de l'administration et latéraux pour les pavillons de l'hôpital et de l'hospice. Ces derniers qui abritent les escaliers sont percés de longues baies rectangulaires. Les pavillons sont couverts par une toiture à longs pans avec brisis que vient rompre, sur le bâtiment de l'administration, le clocher de la chapelle.

1923 : le rejet du projet

Puisque le nouvel hôpital remplace un bâtiment historique, l'avis de l'architecte en chef des bâtiments civils est sollicité. En mai 1923, le ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts approuve le déplacement de l'hôpital et le choix d'une construction totalement différente de l'ancien bâtiment afin de répondre aux nouvelles contraintes hygiénistes. Cependant, il rejette le projet de Faille, car même si selon l'architecte en chef des bâtiments civils "le plan dans son ensemble est bien conçu et équilibré et les pavillons, élevés d'un étage sont largement espacés et reliés en rez-de-chaussée par des portiques", quelques points doivent être revus comme la présence inutile de la cour d'honneur ou l'éclairage exclusivement zénithal du réfectoire, de la cuisine, des salles de travail et de certains couloirs.

La seconde instance à donner son avis est le Conseil départemental de l'hygiène chargé des questions relatives aux fonctions hospitalières. Or pour ce dernier, de nombreux détails sont à corriger : le pavillon de la chirurgie est trop grand, celui des contagieux est trop proche des autres et ne comporte pas de salle réservée aux tuberculeux, et la maternité a été oubliée, alors "qu'elle serait beaucoup plus utile à la région de Bapaume qu'un service important de chirurgie"...

Mais surtout, ainsi que le souligne longuement l'architecte en chef des bâtiments civils, le projet dépasse déjà de 16 000 francs l'enveloppe des dommages de guerre, et "beaucoup [d'estimations] nous paraissent notoirement insuffisantes pour une installation de cette importance et il y a lieu de craindre que la réalisation du projet, si elle est faite entièrement, n'entraîne une dépense beaucoup supérieure à celle qui a été prévue".

Mai 1924 : un second projet

Faillie revoie donc sa copie. Il y intègre les préconisations du ministère qui concernent plus spécifiquement l'architecture comme la modification des éclairages pour les rendre directs ou la suppression de la cour d'honneur "pour mettre à cet emplacement les services administratifs", ainsi que celles de la commission départementale d'hygiène. Ainsi, le service de chirurgie est réduit à de la chirurgie d'urgence et "aux pansements compliqués", le service des contagieux est modifié et installé près des pavillons de désinfection et de la buanderie tout au fond du terrain, la maternité est désormais prévue, complétée par la goutte de lait et une consultation de pédiatrie. Un emplacement est réservé pour le pavillon des tuberculeux, qui doit faire l'objet d'une seconde phase de travaux. Désormais, l'hôpital proprement dit compte 37 lits, répartis dans deux pavillons, y compris la maternité située dans celui des femmes, l'hospice répartit 80 malades dans quatre pavillons (deux par sexe), le pavillon des contagieux est prévu pour 6 lits, et l'orphelinat pour 10 enfants. Les fonctions associées à chaque espace sont peu ou prou identiques à celles prévues dans le projet initial : bibliothèque - salle du conseil, bureaux, parloir, cabinet de consultation, chapelle, pharmacie, dortoir de la communauté dans le bâtiment de l'administration ; réfectoire, salles de travail, fumoir dans la partie commune de l'hospice, salle de bain dans chaque pavillon de l'hospice ; tisanderie dans le pavillon des contagieux ; réfectoire, salle de travail et salle de récréation à l'orphelinat...

Les nouveaux plans sont validés par le conseil d'administration de l'hôpital en novembre 1923, puis par la commission départementale de l'hygiène en décembre 1923, et enfin par le ministère de l'Instruction Publique en janvier 1924... lequel déplore cependant que "les façades [aient] été très simplifiées". Enfin, en mai 1924, le conseil d'administration de l'hôpital valide les devis proposés par l'architecte pour un montant de travaux de 2 625 947 francs et 94 centimes, et décide d'une enveloppe supplémentaire sur fonds propres de 19 400 francs pour couvrir d'éventuels dépassements.

Le second projet de l'architecte : le plan de masse de l'hôpital

Le projet adopté montre que le bâtiment de l'administration est toujours centré à l'avant du plan, encadré par l'orphelinat à gauche et la conciergerie-économat (bureaux et logements de fonction) à droite. Prévus perpendiculaires au bâtiment de l'administration dans un projet intermédiaire, ces bâtiments à front de rue sont finalement alignés avec celui de l'administration, dont ils sont séparés par une entrée. La chapelle forme une abside à pans coupés à l'arrière du bâtiment de l'administration. Derrière ce premier ensemble, une grande cour rectangulaire bordée d'une galerie couverte permet de desservir six pavillons de deux niveaux séparés par un espace de jardin, parallèles entre eux et parallèles à la rue. Les deux plus proches de l'entrée sont ceux de l'hôpital. Les suivants accueillent l'hospice. Les deux derniers pavillons, à l'extrémité du grand jardin central, sont reliés par une aile en rez-de-chaussée qui abrite des ateliers pour les malades et le réfectoire de l'hospice, à son tour relié par une galerie à la cuisine située dans son axe. Au fond de la parcelle, invisibles depuis la rue, on trouve la morgue, la blanchisserie-désinfection et le pavillon des contagieux.

Le second projet de l'architecte : les élévations

Les élévations sont sobres. Pour le pavillon de l'administration, l'architecte prévoit un rez-de-chaussée surélevé et un étage carré couvert par une toiture à longs pans et croupes. Quatre paires de baies en plein cintre géminées encadrent symétriquement la porte d'entrée monumentale, à laquelle on accède par un escalier hors-oeuvre. Le second niveau reprend ce même rythme, un groupe de baies géminées occupant l'espace au-dessus de la porte. La travée centrale est enfin soulignée par un petit fronton triangulaire. La chapelle est surmontée d'un clocheton octogonal. Le pavillon de l'orphelinat et celui de la conciergerie-économat offrent également des façades de deux niveaux ordonnancées à travées dont le rez-de-chaussée surélevé est accessible par un escalier hors-oeuvre situé sur la façade sur rue. Cependant, pour le pavillon de la conciergerie-économat, la dernière travée et la façade latérale qui bordent l'entrée s'achèvent par un pignon triangulaire, alors que rien ne vient rompre la toiture à longs pans et croupes qui couvre l'orphelinat. Les pavillons de l'hôpital et de l'hospice ont la même élévation de deux niveaux. Les baies rectangulaires identiques sont parfaitement juxtaposées pour les espaces des chambres et des dortoirs, tandis que les trois éclairant la cage d'escalier ont une taille qui va s'amenuisant vers le bord du bâtiment. Comme le pavillon de l'administration, ils sont couverts par un toit à longs pans et croupes. Le bâtiment des cuisines est quant à lui couvert par une verrière. Les façades des galeries, des salles de travail et du réfectoire qui n'ont qu'un rez-de-chaussée, sont percées de hautes fenêtres qui vont du soubassement à la corniche. Tous les pavillons ont une toiture légèrement débordante qui, sur toutes les faces, surplombe une corniche soulignée par un jeu de moulures en briques, pour lequel l'architecte a pris le soin de fournir un dessin. Les pleins de travées des pavillons sont également décorés de motifs de briques colorées.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Le devis est présenté par lots : terrassement/maçonnerie/carrelages, marbrerie et revêtements/béton armé ; charpente/serrurerie ; couverture ; parquets/menuiseries ; peinture/vitrierie ; chauffage central/distribution d'eau chaude.

Le descriptif de la partie terrassement indique que le terrain doit être nivelé "de façon à obtenir une surface inclinée régulière partant du bâtiment de la buanderie et se terminant à la cote +0,90 derrière l'administration".

L'architecte fournit ensuite une description précise de la qualité des matériaux qu'il souhaite voir utilisés. Sans en reprendre la liste intégrale, on peut noter que "le sable ne sera ni terreux, ni vaseux, sans gravier, rude au toucher et criant à la main", que les briques devront être "dures, bien moulées, avec arêtes vives, entières, sans gerçures ni bavures, sonores, bien cuites et non vitrifiées [...] cuites au four continu, de dimensions uniformes" ou que "tous les fers employés seront tirés des meilleurs usines et fabriqués en France".

L'architecte précise aussi où les matériaux doivent être mis en œuvre : les fondations sont en béton, dans les caves les murs sont en briques neuves et les planchers hauts en béton armé et voutains de brique. Les planchers des galeries sont en béton armé tout comme ceux des rez-de-chaussée de tous les bâtiments et des premiers étages des pavillons de l'hôpital, de l'hospice et de la buanderie. Le béton armé est également utilisé pour les linteaux des portes et des passages intérieurs, ainsi que les cintres intérieurs des baies, et pour la terrasse "formant accès d'isolement des visiteurs" devant le pavillon des contagieux, pour le toit terrasse au-dessus du séchoir de la buanderie et pour "les poteaux, plancher et couverture des galeries". "Tous les murs en élévation des façades principales, postérieures et latérales de tous les bâtiments, murs bahuts seront en briques rouges [...] hourdées au mortier de chaux, avec décoration de briques jaune ou crème formant cordon et ne faisant pas saillie sur le nu du mur, conformément au détail des façades. Les briques jaunes seront en terre cuite dite d'Auneuil, aucune brique silico-calcaire ne sera admise" (les parties de texte sont soulignées dans le devis). Les murs de refend sont également en brique, ainsi que les cintres des portes et fenêtres. Les appuis de fenêtre et les marches des escaliers extérieurs sont en "pierre de taille bleue de Belgique ou en pierre de taille de Soignies. "La porte d'entrée principale du bâtiment d'administration sera cintrée en anse de panier à trois cintres, en pierre de taille blanche de Senlis, avec ciselures, moulures, socle, etc... [...] et fronton en pierre de taille blanche de Senlis moulurée et ciselée formant avant-corps". Les murs d'échiffre des perrons seront enduits au ciment. Pour tous les bâtiments, tous les soubassements sont enduits au ciment. Les huisseries extérieures sont en chêne, hormis celles métalliques de la chapelle, et celles intérieures et les charpentes sont en sapin. Tous les bâtiments ont une couverture en tuiles mécaniques "petit moule à double emboîtement et double recouvrement".

L'architecte donne aussi de nombreuses précisions sur l'aspect intérieur des bâtiments. Partout, plafonds et murs sont enduits en plâtre puis peints de "deux couches de peinture à l'huile", complétée par "deux couches de Ripolin" pour les espaces accueillant les malades. Les salles à manger, salons et chambres des logements de fonction, ainsi que la salle du conseil sont tapissés "avec un papier de tenture avec frises et bordures au choix de l'architecte". Tous les plafonds auront les angles arrondis "selon un ratio de 0,10". Le revêtement des sols varie en fonction de leur emplacement : les caves sont pavées en briques ; les WC, salles de bain, vestibules et entrées, vestiaires, pharmacie, chapelle, salles de consultation et couloirs sont "carrelés en carreaux de céramique blancs", mais en "carreaux de céramique à dessin" pour les salons et salles à manger des logements de fonction et "en grands carreaux de ciment unis formant dessin" pour les galeries ; les dortoirs de l'hôpital et de l'hospice ont un sol en terrazzo ; l'orphelinat, les ateliers et le réfectoire ont un sol en petits carreaux de ciment ; la salle du conseil et le dortoir des sœurs sont parquetées de chêne "à l'anglaise", mais les chambres des logements de fonction n'ont qu'un plancher en sapin. Les escaliers de l'hôpital et de l'hospice "sont en fer à révolutions droites, marches formées par des dalles en pierre", mais celui de l'administration, également à révolutions droites est "tout chêne", et ceux à quartiers tournants de la conciergerie-économat en orme. Les salles à manger et salons des logements de fonction ainsi que la salle du conseil d'administration ont une cheminée en marbre rouge des Flandres... alors même que tous les bâtiments bénéficient du chauffage central !

La mise en œuvre du second projet

L'adjudication des travaux a lieu en juillet 1924 et la première pierre est posée en octobre 1924. Mais le retard pris par les travaux à cause de la pénurie de main d'œuvre et l'augmentation constante du coût des matériaux (17% entre 1926 et 1928) qui grève le budget ne permettent pas de construire la totalité du projet. En 1932, ainsi que l'écrit l'architecte dans un rapport de relatif à l'avancement des travaux, seuls les pavillons de l'hospice contigus au réfectoire, la cuisine, la buanderie, le pavillon conciergerie-économat et l'orphelinat sont construits. Les autres pavillons en sont au niveau du gros-œuvre (maçonnerie, charpente et menuiserie) et le bâtiment de l'administration est arrêté au niveau des fondations. Le conseil d'administration de l'hôpital se résout donc à demander à l'État les 3,6 millions de francs nécessaires à l'achèvement des travaux, d'autant plus que les parties déjà construites accueillent déjà deux fois plus de malades que ce qui était prévu dans le programme initial... Ce sont les revenus du Pari Mutuel qui permettent de terminer les travaux. En effet, depuis sa création en 1895, la loi autorise l'État à utiliser 2% des revenus du Pari Mutuel pour financer la construction d'hôpitaux ou de dispensaires. La subvention du Pari Mutuel peut atteindre 1/3 du montant des travaux, à condition que la nouvelle construction respecte les normes en matière d'hygiène, ce qui est le cas de l'hôpital de Bapaume. Au moment de la reconstruction, 75% de cette enveloppe est réservée aux régions dévastées.

Enfin, en 1935, le bâtiment de l'administration, le pavillon des contagieux, celui des tuberculeux et la morgue sont construits, l'aménagement des jardins et d'une dépendance est achevé, l'acquisition du mobilier et du matériel médical finalisée... et les honoraires de l'architecte payés. L'hôpital - Hospice peut accueillir 180 malades et l'orphelinat prendre en charge une centaine d'enfants.

Enfin, bien que cela ne soit pas visible dans l'architecture, il faut noter l'amélioration de nombreux détails techniques : l'hôpital est relié au tout-à-l'égout et chaque pavillon est équipé de douches et de WC "avec sièges en porcelaine" ; tous les bâtiments bénéficient d'un éclairage électrique et d'un téléphone, profitent du chauffage central et de l'eau chaude à tous les robinets ; les lingeries sont plus performantes ce qui améliore l'hygiène générale...

La réalisation et les modifications ultérieures

Les cartes postale anciennes montrent que, dès sa réalisation, le projet de l'architecte a subi de nombreuses modifications. Seul le pavillon de la conciergerie-économat s'ouvre encore sur la rue, ce qui correspond sans doute à la nécessité pour l'économe, le concierge et leur famille de pouvoir rentrer chez eux sans avoir à passer par l'hôpital, mais il a perdu ses pignons. Les pavillons de l'orphelinat et de l'administration ouvrent sur le côté, le long de l'allée qui mène à la cour centrale. Mais c'est sans doute le bâtiment de l'administration qui est le plus différent du projet initial : le fronton a disparu, les baies sont simples, rectangulaires et réunies au premier niveau dans une avancée en ressaut en béton qui porte dans une table rentrante les mots en relief "HÔPITAL HOSPICE DE BAPAUME", la toiture n'est plus débordante et la corniche est en pierre, enfin la façade ne porte aucun décor de damier de briques.

Sur les pavillons de l'hôpital, couverts par une toiture à longs pans et croupe débordante, le motif de calepinage de brique de la corniche semble conforme au dessin fourni par l'architecte et le soubassement est en ciment enduit comme indiqué dans le devis descriptif. A une époque inconnue, ces pavillons ont été complétés par un oriel au milieu du second niveau de la façade.

Les toitures des bâtiments à front de rue ont des formes assez différentes : l'orphelinat est couvert par une toiture débordante à longs pans qui s'achève côté entrée de l'hôpital par une croupe et côté extérieur à l'hôpital par un mur pignon aveugle débordant. La même disposition est choisie pour la conciergerie-économat. Enfin, le pavillon de l'administration bénéficie de la couverture la plus classique, avec des longs pans s'achevant par deux croupes identiques. Les pavillons à front de rue sont couverts d'ardoises, tandis que ceux de l'hôpital et de l'hospice ont une couverture en tuiles mécaniques.

De nombreuses phases de travaux ultérieures ont énormément modifié l'organisation architecturale de l'hôpital : création d'un nouveau bâtiment pour un service de chirurgie et le pavillon des tuberculeux en 1939, d'une maternité autonome en 1953, d'un pavillon de radiologie en 1963, ou au fond de la parcelle, d'un EPHAD Henri-Guidet en 1976. Entre 1963 et 1965 (datation grâce aux vues aériennes IGN), le bâtiment de l'administration a été modifié avec l'ajout d'une grande lucarne attique de deux ou cinq baies sur toutes les faces de la toiture (sauf côté chapelle), sans doute lié à l'aménagement de l'étage de combles. Pour des raisons identiques, le bâtiment de la conciergerie-économat a également été modifié, avec l'ajout au dessus de la travée de droite et sur les deux versants, d'une lucarne rectangulaire sur le versant.

Mais la modification essentielle est la destruction, entre 1987 et 1991, des six pavillons initiaux et leur remplacement par deux séries de deux blocs désormais perpendiculaires à la rue... Aujourd'hui ne reste de l'hôpital de Louis Faille que les bâtiments situés à front de rue et la lingerie.

Enfin, en 2018, un nouvel EPHAD baptisé Lucien-Langlet a été construit à front de rue sur une parcelle vierge à gauche de l'hôpital historique.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle (), 1er quart 20e siècle (), 2e quart 20e siècle

Dates : 1924 (daté par source), 1935 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Michel Clément Gabriel Faille (architecte, attribution par source)

Description

L'hôpital est situé sur une grande parcelle, le long d'un des boulevards ceinturant la ville. L'espace à l'arrière de la parcelle est occupé par des champs. La totalité de l'espace est occupée par des ensembles de bâtiments disjoints, séparés par des espaces gazonnés plantés de rares arbres de haute-tige, et reliés par des voies de circulation internes bitumées. L'ensemble est ceint par un muret et le seul accès se situe le long de la rue de la République.

Les trois bâtiments à front de rue, construits en briques, n'ont pas été modifiés depuis les années 80.

Le bâtiment de l'administration et la chapelle

Le bâtiment de l'administration compte un sous-sol, un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un étage de combles. Côté orphelinat, on accède au rez-de-chaussée par un degré extérieur droit. La porte d'entrée est surmontée d'une casquette plane en béton. Côté conciergerie-économat, l'escalier hors-oeuvre amène à un perron fermé par une véranda contemporaine, installée en avant des colonnettes en fonte qui soutiennent le grand balcon rectangulaire du centre de la façade. Les baies rectangulaires, dont l'appui en béton est souligné par une peinture beige, sont superposées au premier et deuxième niveau. Sur la façade sur rue, elles sont réunies au premier niveau dans une avancée en ressaut en pierre qui porte inscrit, dans une table rentrante, les mots en relief "HÔPITAL HOSPICE DE BAPAUME". Hormis ce coffrage et le soubassement en pierre, la façade ne porte aucun décor. La toiture à longs pans et croupes, couverte d'ardoise, repose sur une corniche saillante en pierre. Elle est percée sur toutes ses faces de lucarnes attiques saillantes sur le versant essentées d'ardoise.

A l'arrière, l'abside de la chapelle, couverte par une flèche pentagonale surmontée d'un petit campanile et d'une girouette en forme de coq, forme un important avant-corps.

Le pavillon de la conciergerie-économat

Il compte un sous-sol, un rez-de chaussée surélevé, un étage carré et un étage de combles. Il dispose d'une porte piétonne sur la rue, ainsi que d'une porte latérale à laquelle on accède par un degré extérieur droit. Les baies sont en plein cintre au premier niveau, et géminées pour celles à l'extrémité de la façade sur rue, et en arc surbaissé au second niveau. Les appuis de fenêtres, soulignés par un enduit beige, sont en béton tandis que les linteaux sont soulignés par des arcs en briques posés verticalement. Au second niveau, les baies sont réunies au tiers de leur hauteur par un large bandeau en ciment enduit, au-dessus duquel se développe, jusqu'à la corniche en briques rouge située sous l'avancée de la toiture, le motif de damier en briques jaunes et rouges dessiné par l'architecte. Quelques briques beiges sont également insérées dans les trumeaux du second niveau. Côté extérieur de l'hôpital, le mur pignon couvert et plein est enduit en ciment. Le soubassement est en briques, avec un enduit ciment. La toiture débordante, qui associe longs pans et pavillons pour les parties distales, est couverte d'ardoises. Cette organisation de la couverture est d'autant plus surprenante que le plan ne présente aucune aile, même petite, ni avant-corps ! Enfin, au-dessus de la travée de droite et sur les deux versants, se trouve une lucarne attique sur le versant essentée d'ardoises.

L'orphelinat

Il présente de nombreux points communs avec le pavillon de la conciergerie-économat : mêmes formes de baies en plein cintre au premier niveau et surbaissées au second avec des appuis en béton enduit et des linteaux soulignés par des briques posées de champs, même décor de damier de briques entre un bandeau en ciment enduit et une corniche en briques sous une toiture en ardoise débordante, même soubassement en brique et enduit ciment, même accès sur la façade côté hôpital. Cependant, quelques différences sont à noter : la façade côté hôpital est percée de deux portes d'entrées reliées par un degré extérieur droit, la partie centrale de la façade sur rue est occupée par une grande fenêtre haute qui correspond à la cage d'escalier. Sur toutes ses faces, c'est une façade ordonnancée, ce qui n'est le cas ni de celle de l'administration, ni de celle de la conciergerie-économat. Enfin, le toit à longs pans et croup n'est percé d'aucune lucarne. Côté extérieur de l'hôpital, le bâtiment s'achève par un mur pignon débordant plein en briques.

Les bâtiments de soin

A l'arrière des pavillons d'entrée, on trouve un ensemble de bâtiments en U, qui abrite l'hôpital proprement dit. Parties en rez-de-chaussée avec toit terrasse alternent avec des parties à un étage avec toit à longs pans en ardoise s'achevant par un mur pignon percé de baies vers l'avant et une croupe à l'arrière. Deux galeries couvertes, en arc de cercle à l'extrémité du U et droite au centre du U, relient les deux grandes branches. La galerie centrale, ouverte, repose sur des piliers circulaires en béton et son couvrement sert de passerelle entre les étages du bâtiment. Tous les bâtiments sont construits en briques et ne portent aucun décor, même en maçonnerie. Ils sont percés sur toutes les faces de nombreuses baies rectangulaires de tailles différentes, en retrait par rapport au droit du mur et dont ni les appuis ni les linteaux ne sont soulignés.

L'EPHAD Henri-Guidet

Construit en 1976, au fond à gauche de la parcelle, c'est un bâtiment de trois étages carrés sur sous-sol, dont les deux ailes, parallèles entre elles mais en léger décrochement, sont réunies par une partie couverte par un toit terrasse et une aile saillante perpendiculaire. Construit en briques, il ne porte aucun décor. Les travées constituées par des baies rectangulaires géminées et les pleins de travée sont très en retrait par rapport aux trumeaux. Initialement, tout le bâtiment est couvert par un toit terrasse, mais en 1993, les ailes sont couvertes par un toit à longs pans et croupes largement débordant.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit

Matériau(x) de couverture : tuile, ardoise

Plan : plan orthogonal

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Décor

Techniques : maçonnerie

Représentations : damier

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

L'hôpital - hospice de Bapaume : une construction classique

Totalement détruit à la fin du conflit, l'hôpital est reconstruit entre 1924 et 1932 grâce aux dommages de guerre. C'est l'architecte parisien Louis Faille qui est chargé du projet qui sera édifié sur un nouvel emplacement à l'extérieur de la ville.

Ce qu'il propose est une illustration des principes à l'œuvre dans l'architecture hospitalière au début du 20^e siècle.

Depuis le début du 19^e siècle, pour répondre aux théories de l'aérisme, l'architecture hospitalière privilégie une architecture pavillonnaire en rez-de-chaussée. On pense qu'ainsi les miasmes portés par l'air ne pourront pas circuler d'un pavillon à l'autre si ces derniers sont suffisamment éloignés, ni suivre le mouvement de l'air chaud en apportant aux malades des étages les maladies du rez-de-chaussée. Les quelques constructions à étage réalisées jusqu'au début du 20^e siècle trouvent leur justification dans le manque d'espace disponible sur les parcelles allouées à l'édification de l'hôpital, comme c'est le cas pour l'hôpital de Roubaix construit en 1902 par Colliez.

Les pavillons sont reliés entre eux par une galerie qui sert à la fois au déplacement du personnel et de promenade pour les malades convalescents. Ces galeries, qui peuvent représenter jusqu'à 12% du coût de la construction de l'hôpital, peuvent être ouvertes ou fermées en fonction du climat, et même quelquefois construites semi-enterrées avec des ouvertures dans leur partie supérieure, les pavillons ayant alors un soubassement important. A partir de la fin du 19^e siècle, ces galeries extérieures sont accompagnées de galeries en sous-sol pour la circulation des fluides, des denrées ou du linge. Les galeries extérieures ne commencent à disparaître qu'à partir du début du 20^e siècle.

On accorde aussi beaucoup d'importance au volume d'air autour de chaque malade (idéalement de 40 à 60 m³), et ceux-ci sont donc réunis dans de grands dortoirs avec une grande hauteur sous plafond. Grace aux travaux de Pasteur sur la transmission des microbes, les premiers bâtiments dédiés à l'isolement des contagieux et des tuberculeux apparaissent à la fin du 19^e siècle, de même que le regroupement des malades par typologie de maladie. Jusque-là, tout en respectant la partition stricte des trois grandes familles de soins apportés dans les hôpitaux : la chirurgie, la médecine et l'hospice, la séparation des pavillons se faisait par rapport au sexe du malade et non en fonction de sa pathologie. A partir du début du

20^e siècle, on a définitivement abandonné l'idée de la circulation aérienne des agents infectieux, et on privilégie l'isolement des patients dans des box ou des chambres individuelles et la désinfection des espaces et des instruments plutôt que le volume d'air disponible pour chaque malade. Mais, si ce changement de paradigme permet de voir apparaître de très rares bâtiments de plusieurs étages, rien ne vient battre en brèche le modèle pavillonnaire. Il faut attendre les années 50 et l'arrivée des "hôpitaux - blocs" pour que naisse un nouveau modèle d'organisation de l'espace hospitalier.

Pour des raisons de coût et d'hygiène, car il ne faudrait pas que les miasmes viennent se loger dans des anfractuosités, les pavillons dédiés aux soins sont généralement peu décorés. A l'extérieur, il s'agit quasi-exclusivement de jeux sur les couleurs et la mise en œuvre des matériaux de construction, en particulier la brique, dont on utilise les variations de couleurs ou l'aspect vernissé, comme cela se fait à la même époque dans l'architecture industrielle. Comme l'attention portée aux formes des baies, ou à la celle des poteaux en fonte soutenant les galeries, les toitures peuvent également être un moyen d'enjoliver les pavillons : toiture débordante reposant sur des corbeaux ouvragés, croupettes, lucarnes... Hormis quelques rares vitraux ou peintures murales dans les espaces communs (couloirs, salles de repos des malades, réfectoire...), l'intérieur des pavillons de soin n'est pas décoré. L'essentiel de la monumentalité et des décors se retrouve donc dans le bâtiment d'accueil et d'administration, où les architectes peuvent laisser s'exprimer le goût de l'architecture classique et des ornements acquis lors de leur formation.

Aucune règle spécifique n'a été prévue dans la Charte des sinistrés pour la reconstruction des hôpitaux. Beaucoup sont donc reconstruits sur l'emplacement de celui détruit, en particulier lorsque ce dernier n'a pas été totalement rasé. C'est également le niveau de destruction de l'édifice antérieur, et donc le montant du dommage de guerre, qui détermine ce à quoi va ressembler le nouvel hôpital, bien plus que les principes hygiénistes que l'on souhaite mettre en œuvre. Cela va donc de remises en état légères à la reconstruction totale (à l'identique ou non), en passant par l'ajout aux bâtiments existants d'extensions répondant aux nouvelles attentes. Dans le cas d'une reconstruction totale, et Bapaume en est une parfaite illustration, les bâtiments sont généralement élevés à l'extérieur de la ville. Le choix d'une architecture pavillonnaire n'est en revanche pas systématique. Comme le montre Julien Fouache dans son mémoire, la ville de Lens fait le choix de grands bâtiments répartis aléatoirement sur tout l'espace et celle de d'Arras d'un plan en grille.

L'hôpital de Bapaume est très illustratif des hôpitaux construits dans la première moitié du 20^e siècle. Comme ses prédécesseurs, son architecture pavillonnaire reliée par une galerie bordant une cour centrale respecte "l'émiettement architectonique à visée hygiéniste" (L'hôpital en France, p. 303). De même, les pavillons conservent la répartition par sexe. Les pavillons ne portent pas de décors hormis le calepinage de briques de la corniche et d'une partie des pleins de travées, et dans le projet de l'architecte, le bâtiment de l'administration, initialement précédé par une cour d'honneur, était plus monumental que les autres et le seul avec une travée centrale achevée par un fronton.

La concession moderne de pavillons à un étage peut s'expliquer par l'intégration dans l'architecture des nouvelles connaissances sur la prophylaxie, ce que confirme la présence de quelques chambres individuelles dans chaque pavillon d'hôpital et d'hospice ou l'organisation interne du pavillon des contagieux, où chaque chambre est équipée de deux portes permettant aux circuits de déplacement d'entrée et de sortie des chambres d'être distincts. Mais elle peut aussi être la

conséquence d'un choix budgétaire : un pavillon à étage est, en effet, moins onéreux à construire et moins gourmand en surface que de nombreux pavillons en rez-de-chaussée car pour une surface au sol équivalente, il n'y a qu'une seule fondation et une seule couverture à réaliser, pour une surface utile multipliée par le nombre d'étages.

Ainsi, malgré son organisation spatiale traditionnelle, l'hôpital de Bapaume est un établissement moderne : séparation des malades contagieux, pavillons à étage qui tous bénéficient de l'électricité, de l'eau chaude et de douches, du chauffage central, ou du téléphone...

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice) - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.Etat antérieur de l'hospice, rapports, déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice :

élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

Projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.

- AD Pas-de-Calais. Série O ; 2O631/2 ; Dossiers d'administration communale. Bapaume : Projet du plan d'alignement et d'aménagement de la ville, 1919-1925 : Courrier de Messieurs Duquesne et Théry. Bapaume. Projet du plan d'alignement et d'aménagement de la ville, 1919-1925.

Documents figurés

- [Hôpital de Bapaume. Vue de la cour]. Photographie (coll. part.), 1948. La chapelle est sur la gauche de l'image. A droite les bâtiments de soin (détruits).
- [Centre hospitalier : vue aérienne], photographie vers 1960.
- [Centre hospitalier : vue aérienne], photographie entre 1976 et 1989.

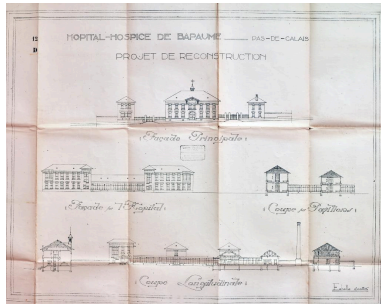
Bibliographie

- DÉGARDIN, Gaston. **Rues et monuments de Bapaume**. Arras : Presses de l'imprimerie centrale de l'Artois, 1945.
p. 187 à 189
- FOUACHE, Julien. **La reconstruction des hôpitaux du Pas de Calais après la première guerre mondiale : entre inertie et dynamisme d'une reconstruction**. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Eric BUSSIERE, Université d'Artois, Arras, 1998. Non publié.
BU Université d'Artois - Arras : MAI/ARR H74365
- *Archéo - bulletin de la société archéologique et historique de Bapaume et sa région*. n° 78, octobre 2005
n° 78, octobre 2005
- INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL. **L'hôpital en France. Histoire et architecture**. Réd. LAGET, Pierre-Louis. LAROCHE, Claude. BEISSON, Georges. CREMITZER, Jean-Bernard. DUHAU, Isabelle. FAURE, Olivier. VIVES, Marie. Lyon : éditions Lieux-Dits, 2012 (coll. Cahiers du patrimoine N°99).
p. 279 - 373

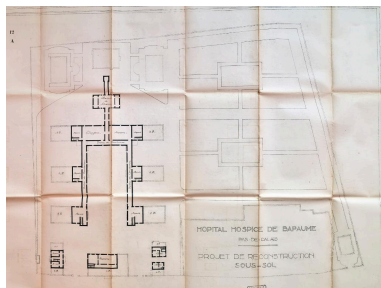
Multimedia

- **Le centre hospitalier de Bapaume, d'hier à demain**.
Publication sur Calaméo : <https://fr.calameo.com/books/005351875f93fd93ca58d> - Consulté le 22 septembre 2020.

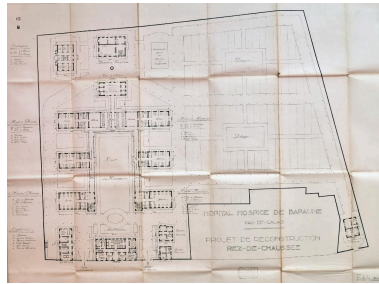
Illustrations



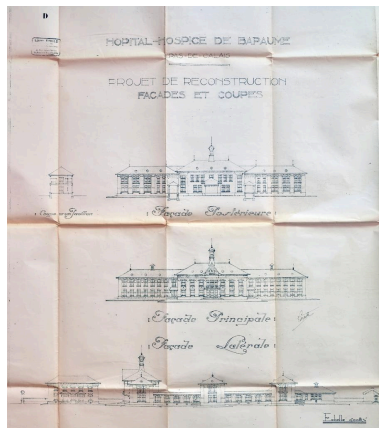
Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200002NUCA



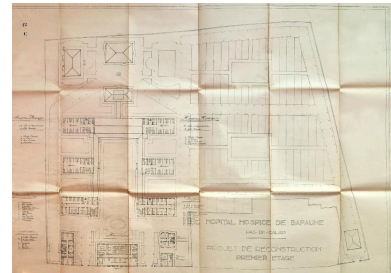
Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200005NUCA



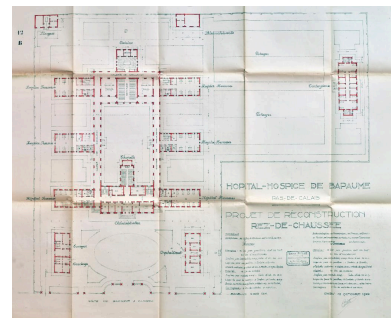
Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200004NUCA



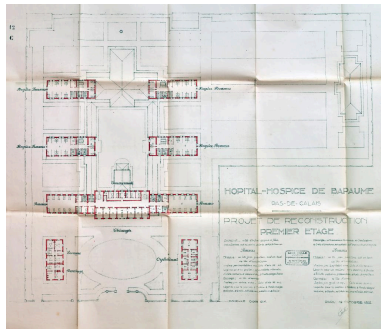
Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date. (AD Pas-de-Calais, X1174). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200026NUCA



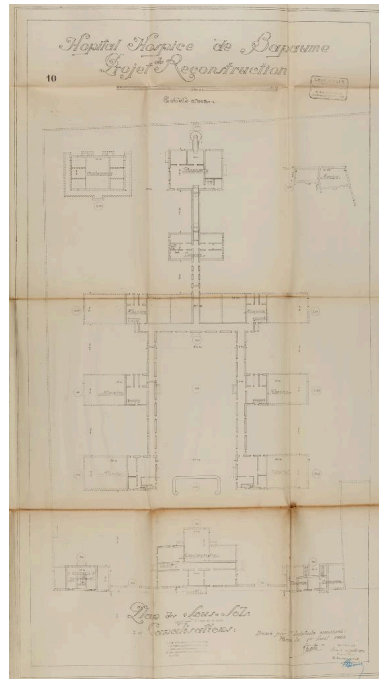
Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200006NUCA



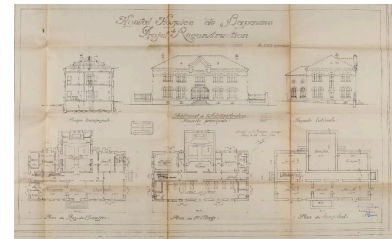
Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922. (AD Pas-de-Calais, X1174). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200024NUCA



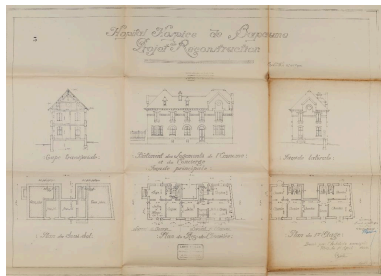
Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction.
Feuille 12 C : premier étage.
Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922. (AD Pas-de-Calais, X1174).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200025NUCA



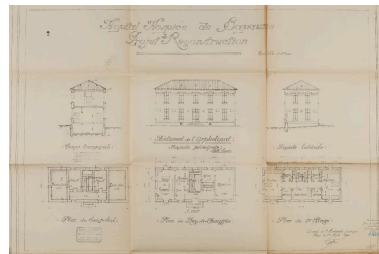
Hôpital - hospice de Bapaume.
Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200177NUCA



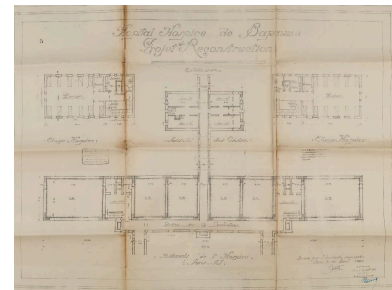
Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200171NUCA



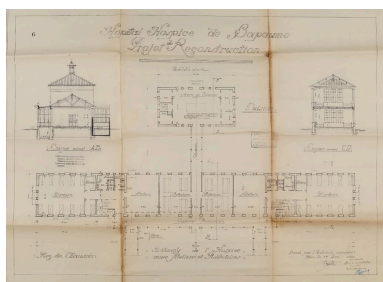
Hôpital - hospice de Bapaume.
Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200169NUCA



Hôpital - hospice de Bapaume.
Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200174NUCA

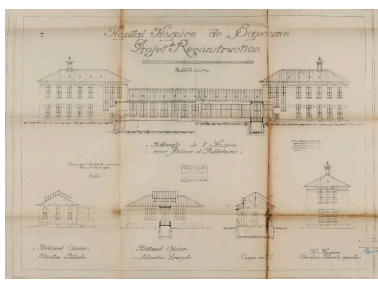


Hôpital - hospice de Bapaume.
Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200172NUCA



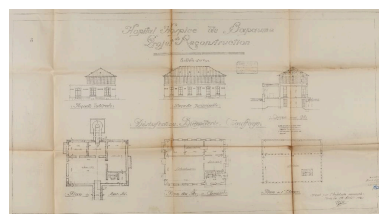
Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée.

Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200168NUCA

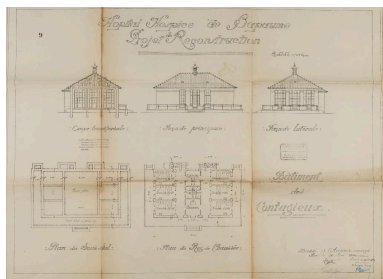


Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

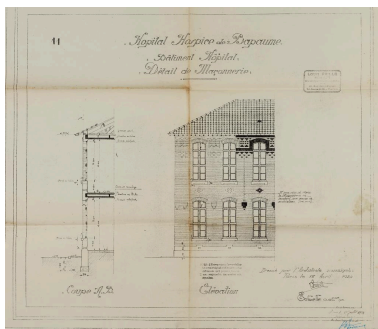
Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200173NUCA



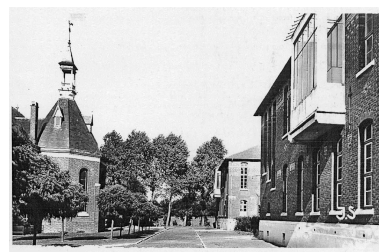
Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200167NUCA



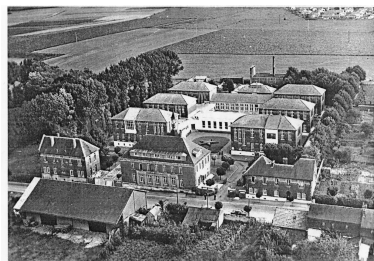
Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200170NUCA



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200175NUCA



Vue de la cour. Photographie (coll. part.), 1948. La chapelle est sur la gauche de l'image. A droite les bâtiments de soin (détruits). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20206200016NUCB



Vue aérienne, photographie vers 1960. Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20206200018NUCB



Vue aérienne, photographie entre 1976 et 1989. Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20196200976NUCA



Vue aérienne générale depuis la rue de la République, orientée ouest-est. Phot. Marc Kérignard IVR32_20226200051NUCA



Vue de situation orientée ouest-est depuis la rue de la République.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200630NUCA



Vue générale de l'intérieur du site depuis le bâtiment de la lingerie.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200607NUCA



Ancien pavillon de l'administration :
façade sur la rue de la République.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200542NUCA



Ancien pavillon de l'administration :
façade sur cour avec le
chevet de la chapelle.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200603NUCA



Ancien pavillon de l'administration :
façade est longeant l'accès
dans l'enceinte de l'hôpital.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200605NUCA



Ancien pavillon de l'orphelinat :
façade sur la rue de la République.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200631NUCA



Ancien pavillon de
l'orphelinat : façade sur cour.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200606NUCA



Ancien pavillon de l'orphelinat :
façade ouest longeant l'accès
dans l'enceinte de l'hôpital.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200632NUCA



Ancien pavillon des logements
de fonction : façade sur
la rue de la République.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200629NUCA



Ancien pavillon des logements
de fonction : façade sur cour.



Détail du décor de brique des façades.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200633NUCA

Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200602NUCA

Ancien pavillon des logements
de fonction : façade est longeant
l'accès dans l'enceinte de l'hôpital.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200601NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

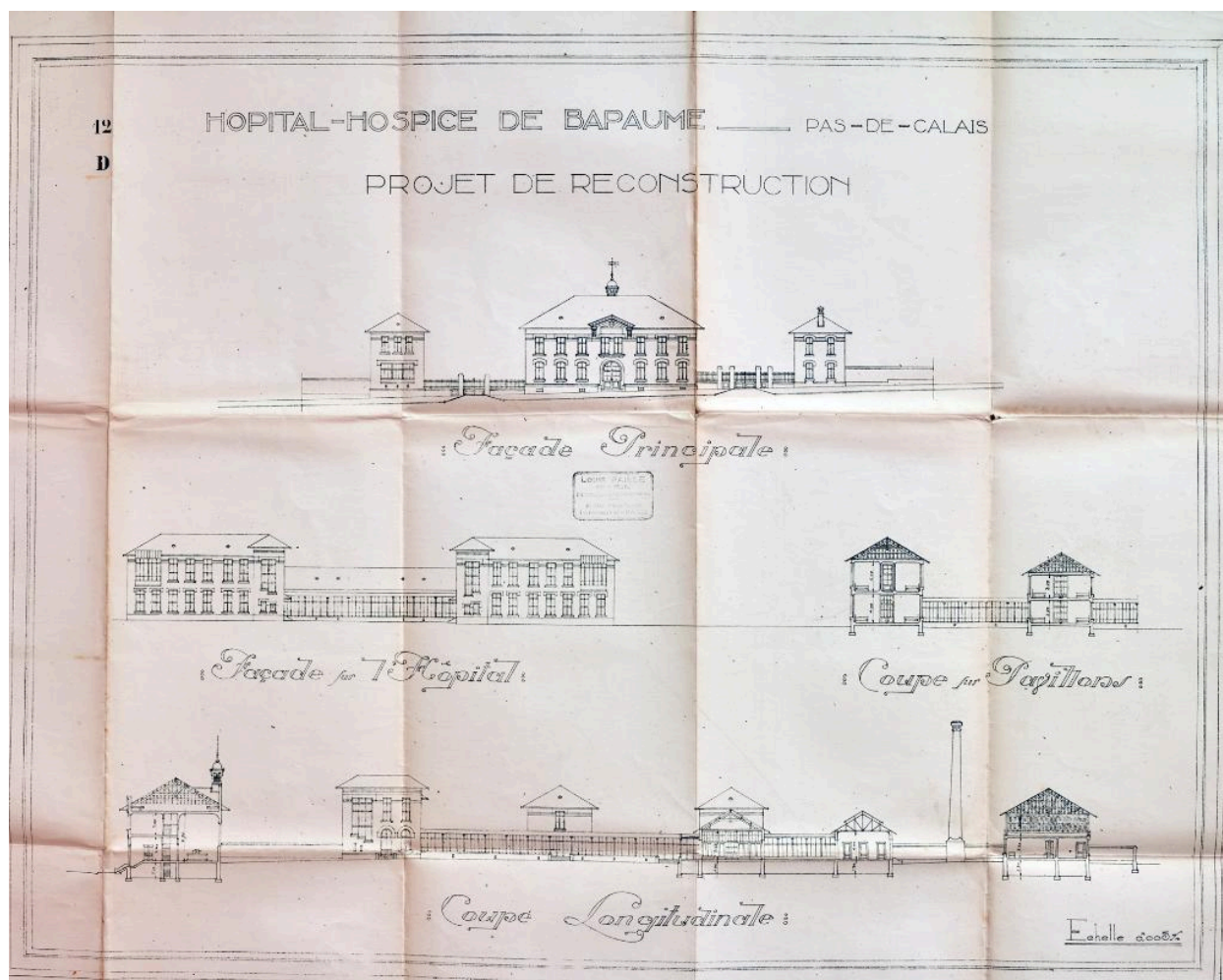
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

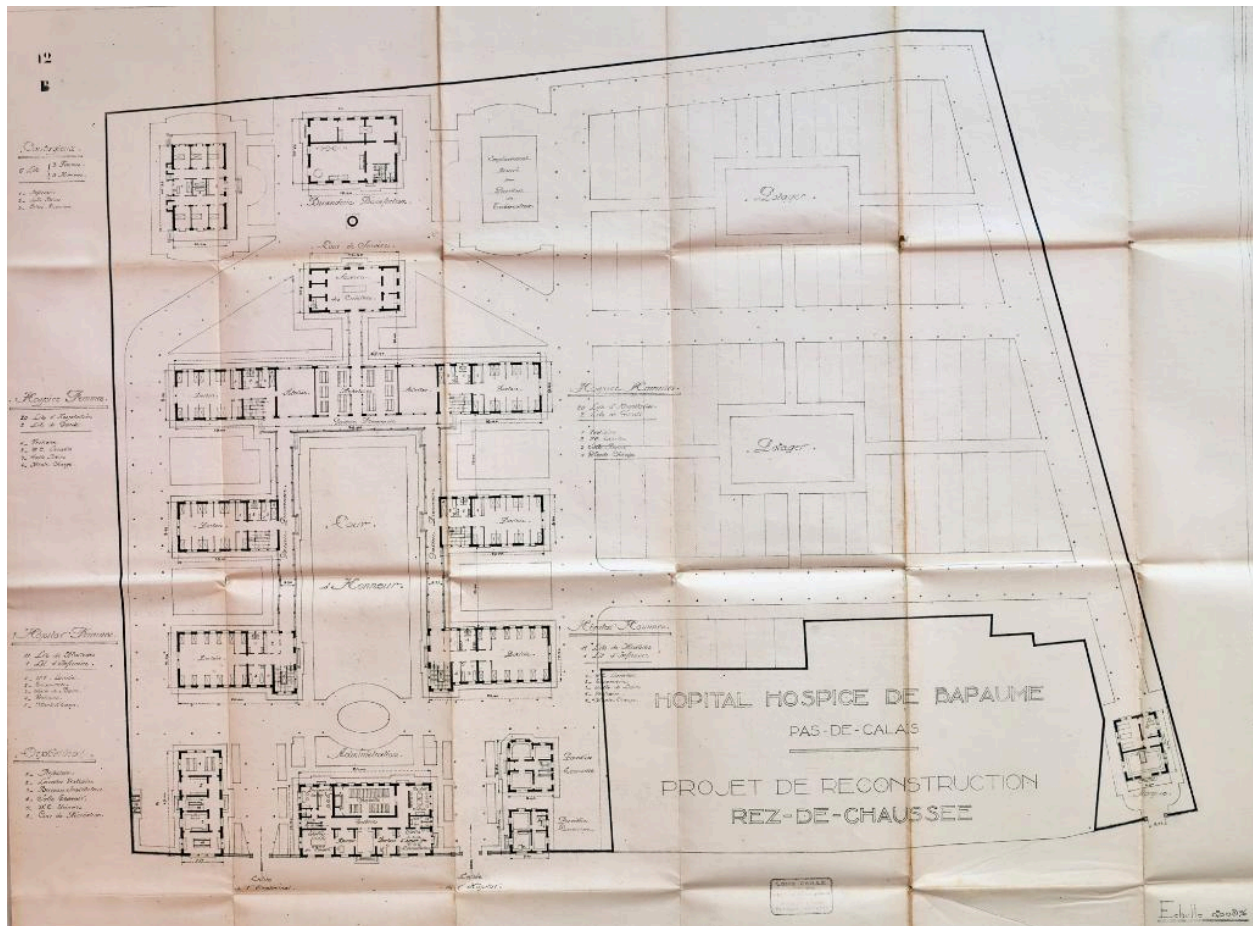
- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice)**
 - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
- Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faillie. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faillie. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faillie. Sans date.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faillie. Daté du 19 octobre 1922.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faillie. Daté du 19 octobre 1922.

IVR32_20216200002NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

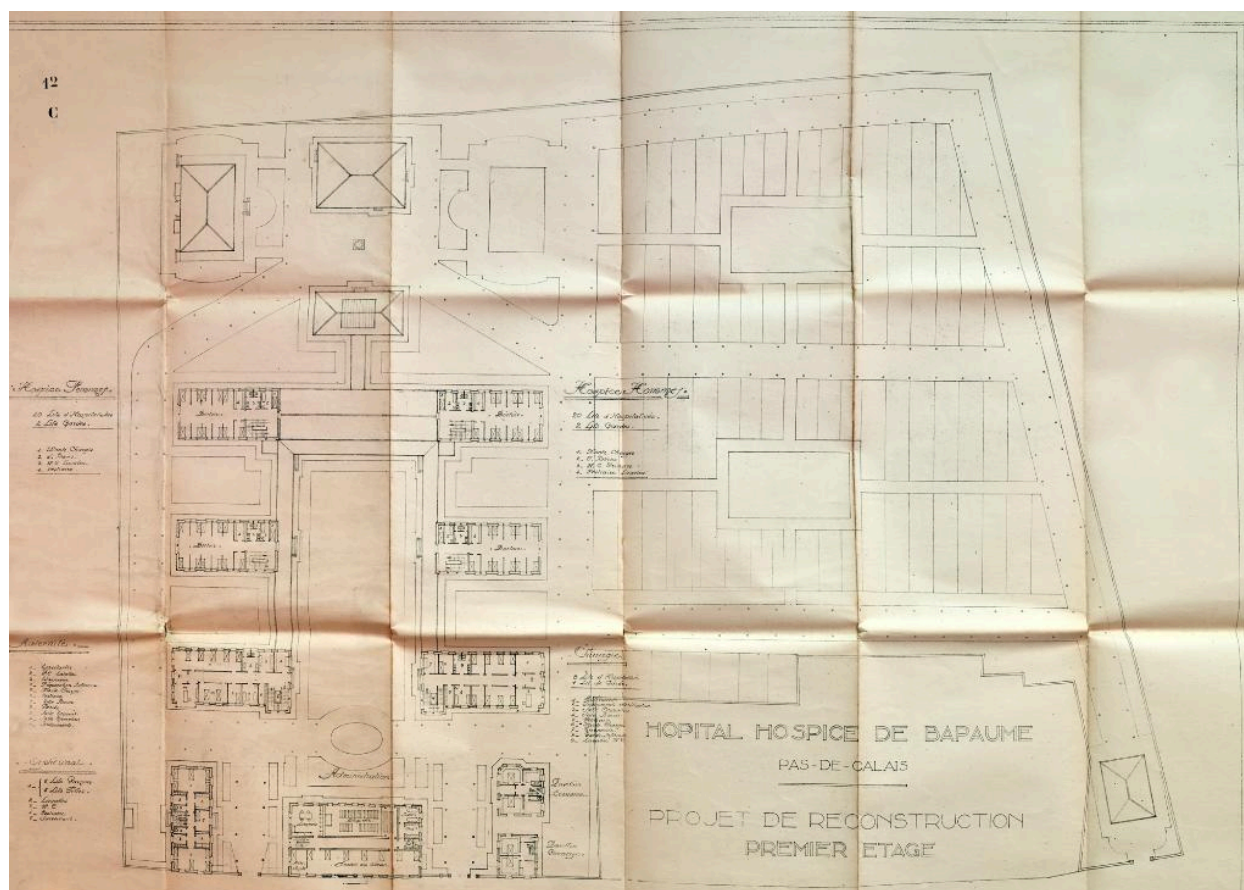
- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice)**
 - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
- Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

IVR32_20216200004NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

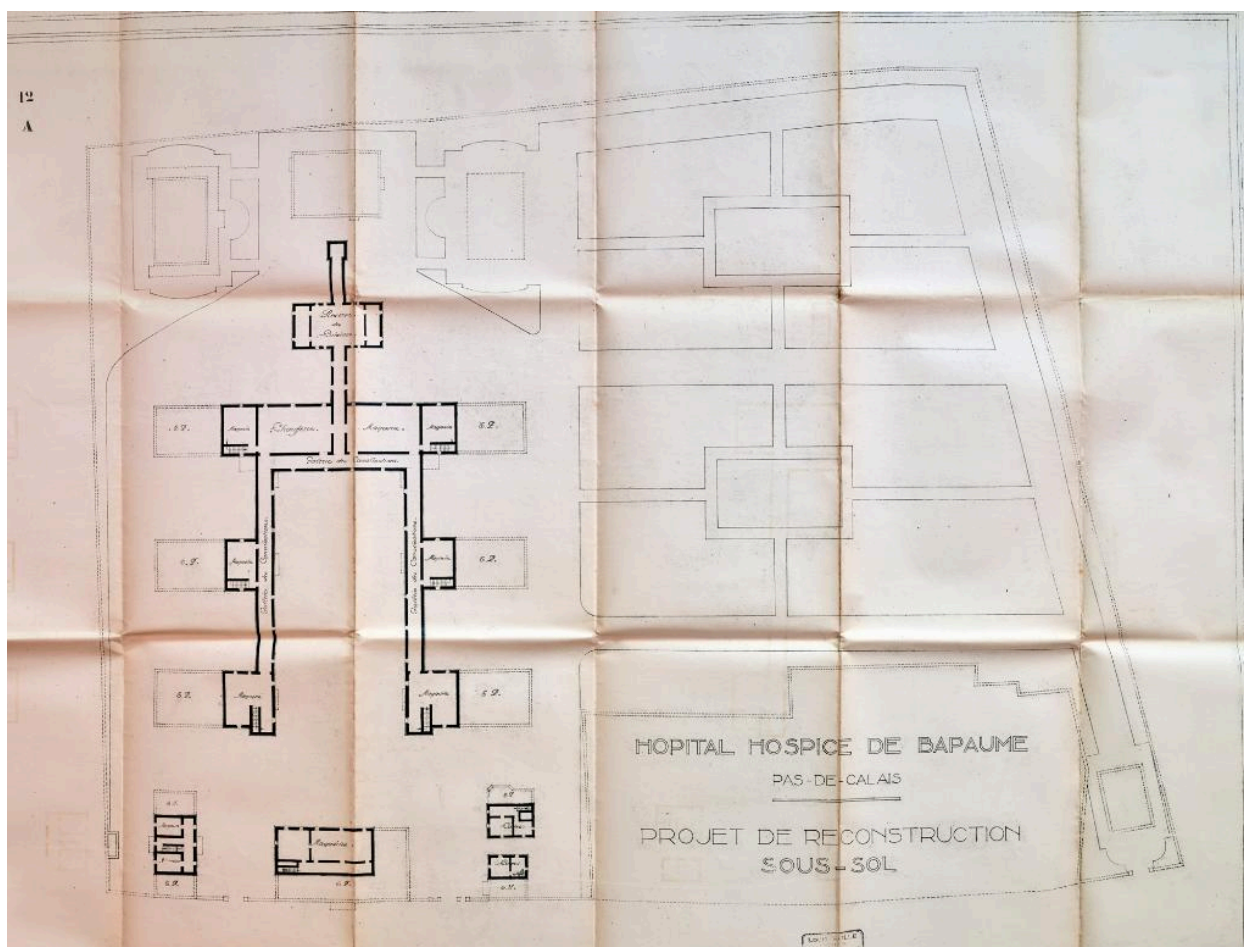
- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice)**
 - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
- Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

IVR32_20216200006NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

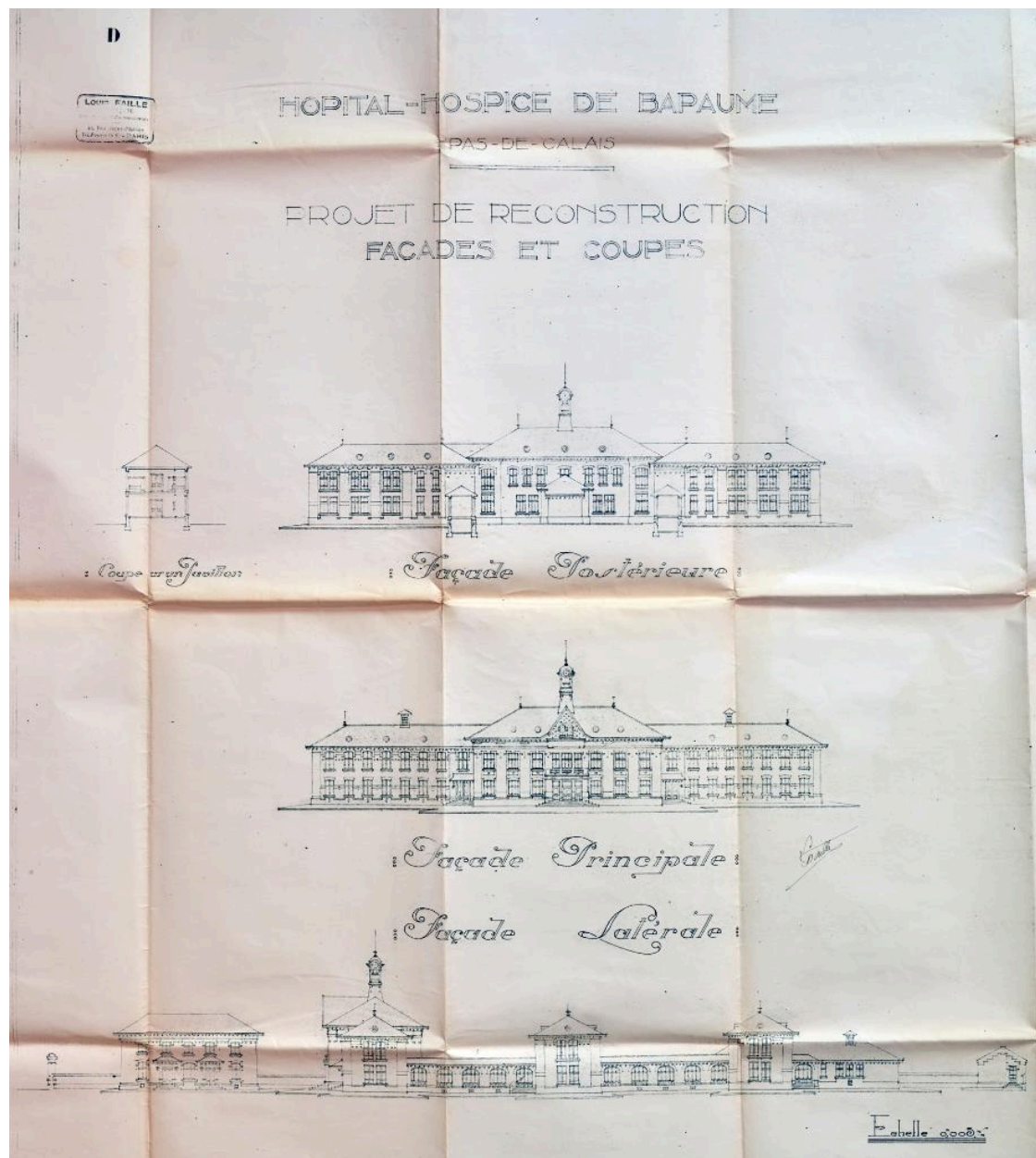
- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice)**
 - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
 - Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

IVR32_20216200005NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice)**
- bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
 Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.

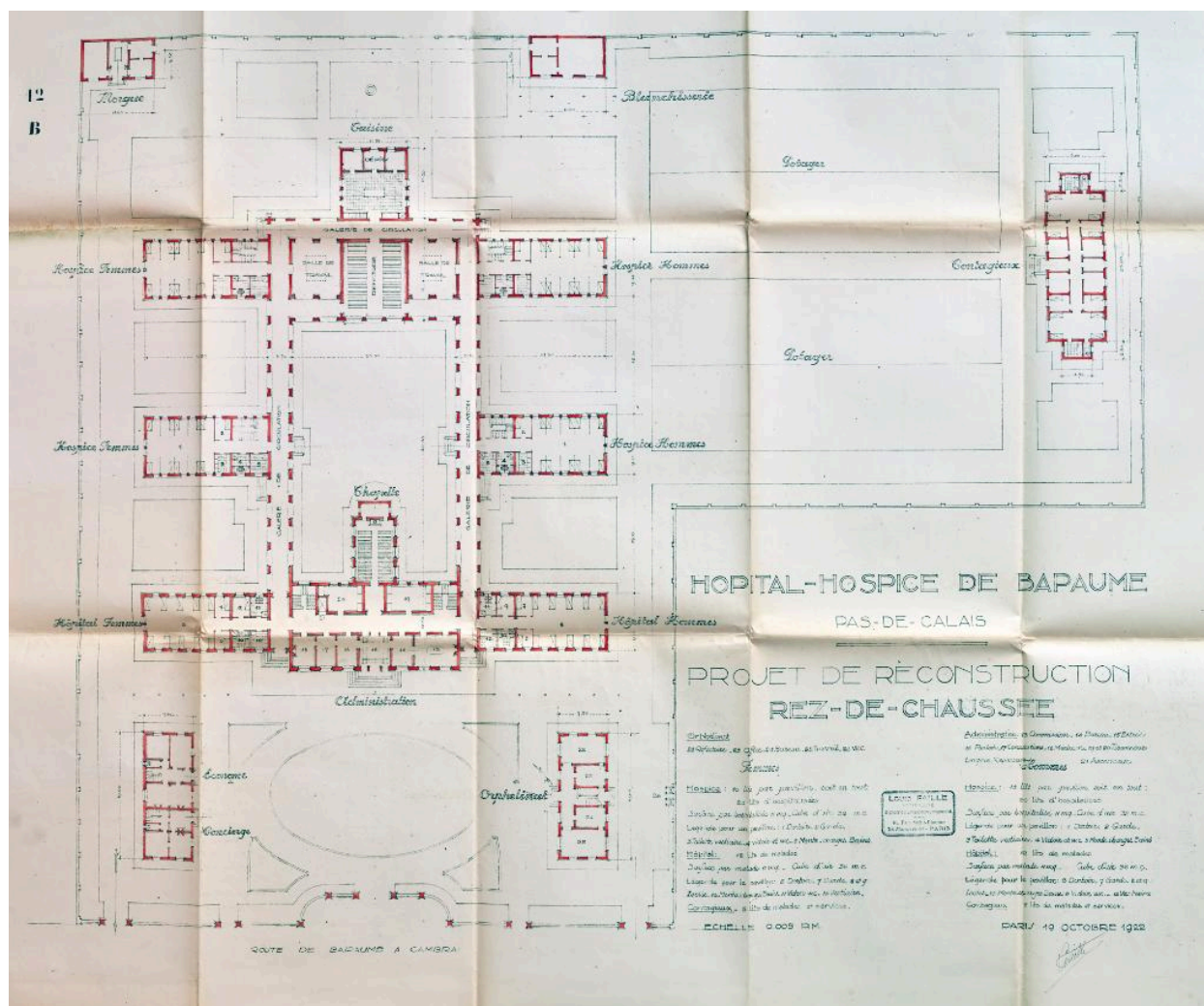
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date.
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

IVR32_20216200026NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice)**
- **bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.

- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.

- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.

- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.

- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date.

- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

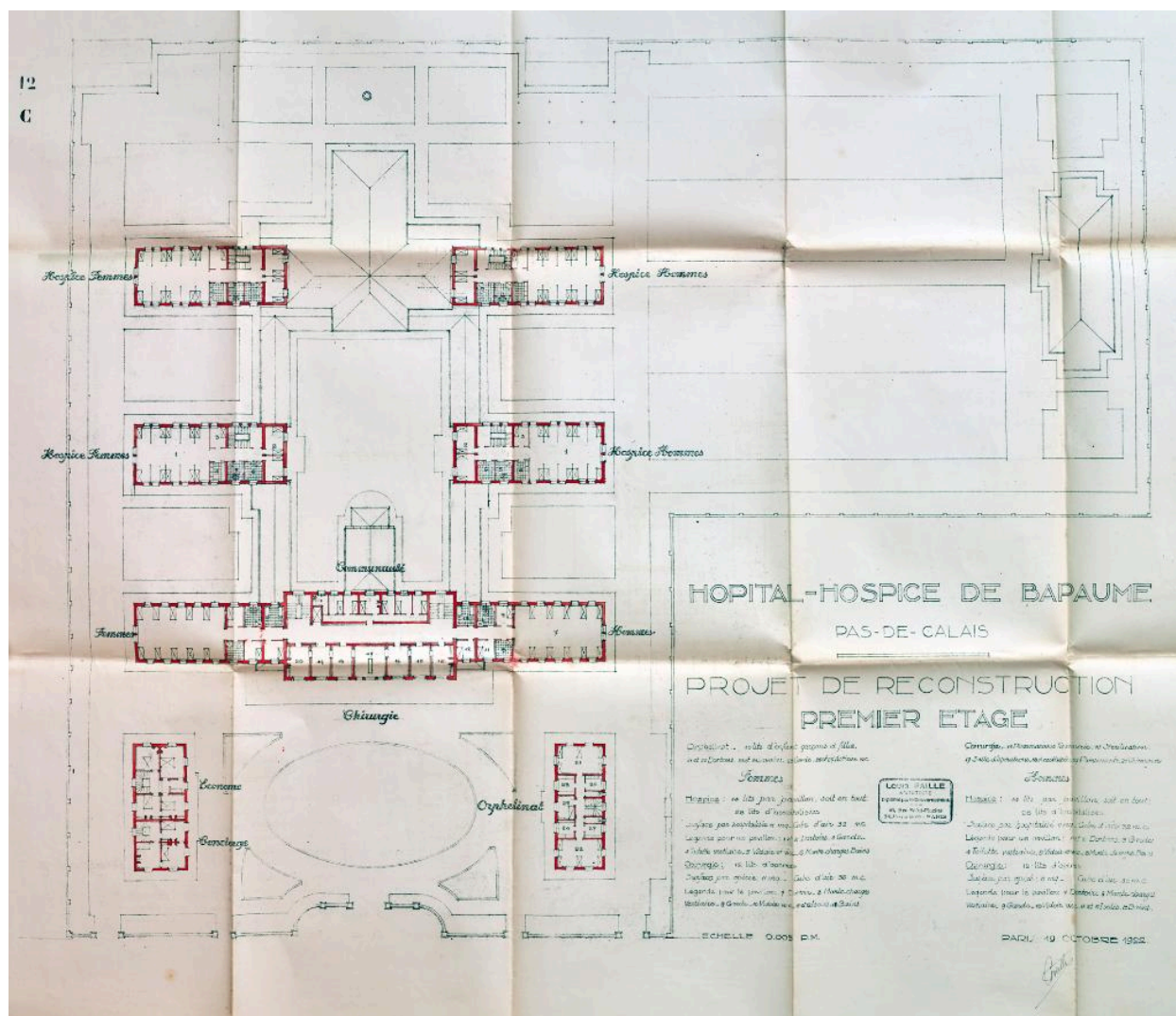
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

IVR32_20216200024NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1174 : Bapaume (hôpital-hospice)**
 - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
- Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façade principale ; façade sur l'hôpital ; coupe sur pavillons ; coupe longitudinale. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : 1er étage. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 A : sous-sol. Timbre de l'architecte Louis Faille. Ni signé ni daté.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 D : façades et coupes : façade postérieure ; façade principale ; façade latérale ; coupe sur un pavillon. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Sans date.
 - Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 B : rez-de-chaussée. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

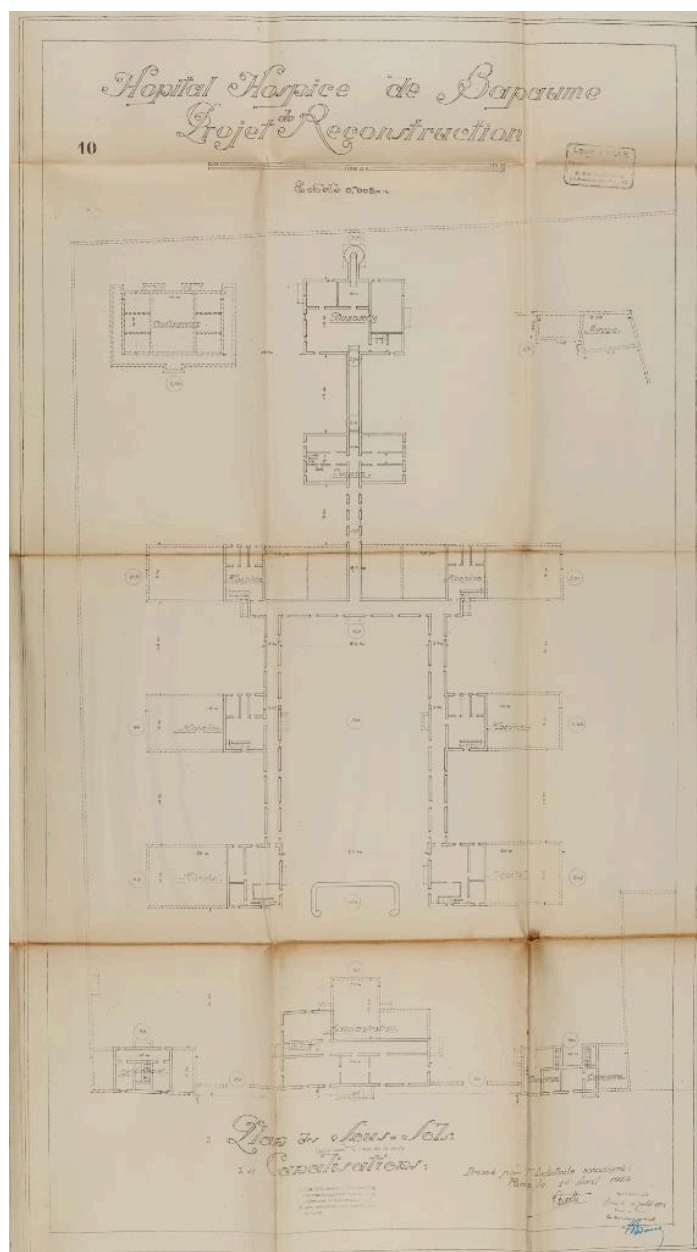
- Hôpital - hospice de Bapaume - Pas-de-Calais : projet de reconstruction. Feuille 12 C : premier étage. Timbre et signature de l'architecte Louis Faille. Daté du 19 octobre 1922.

IVR32_20216200025NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

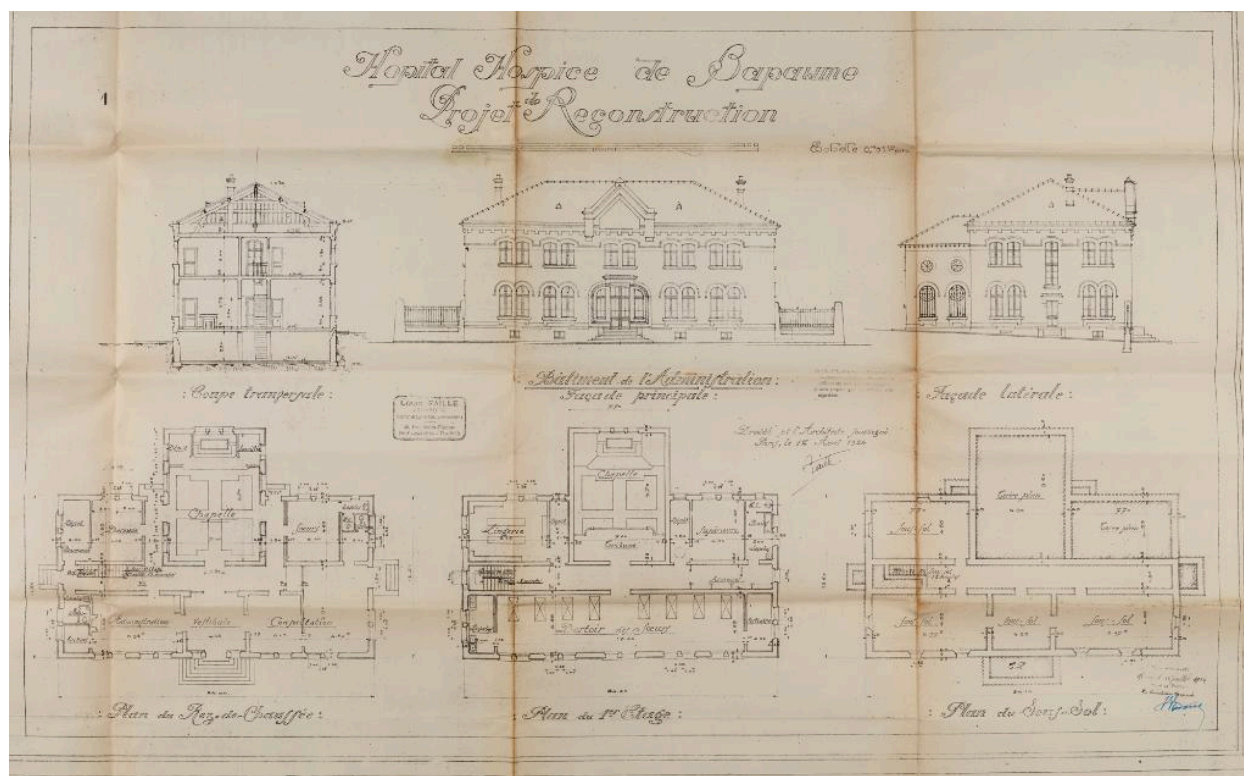
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200177NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

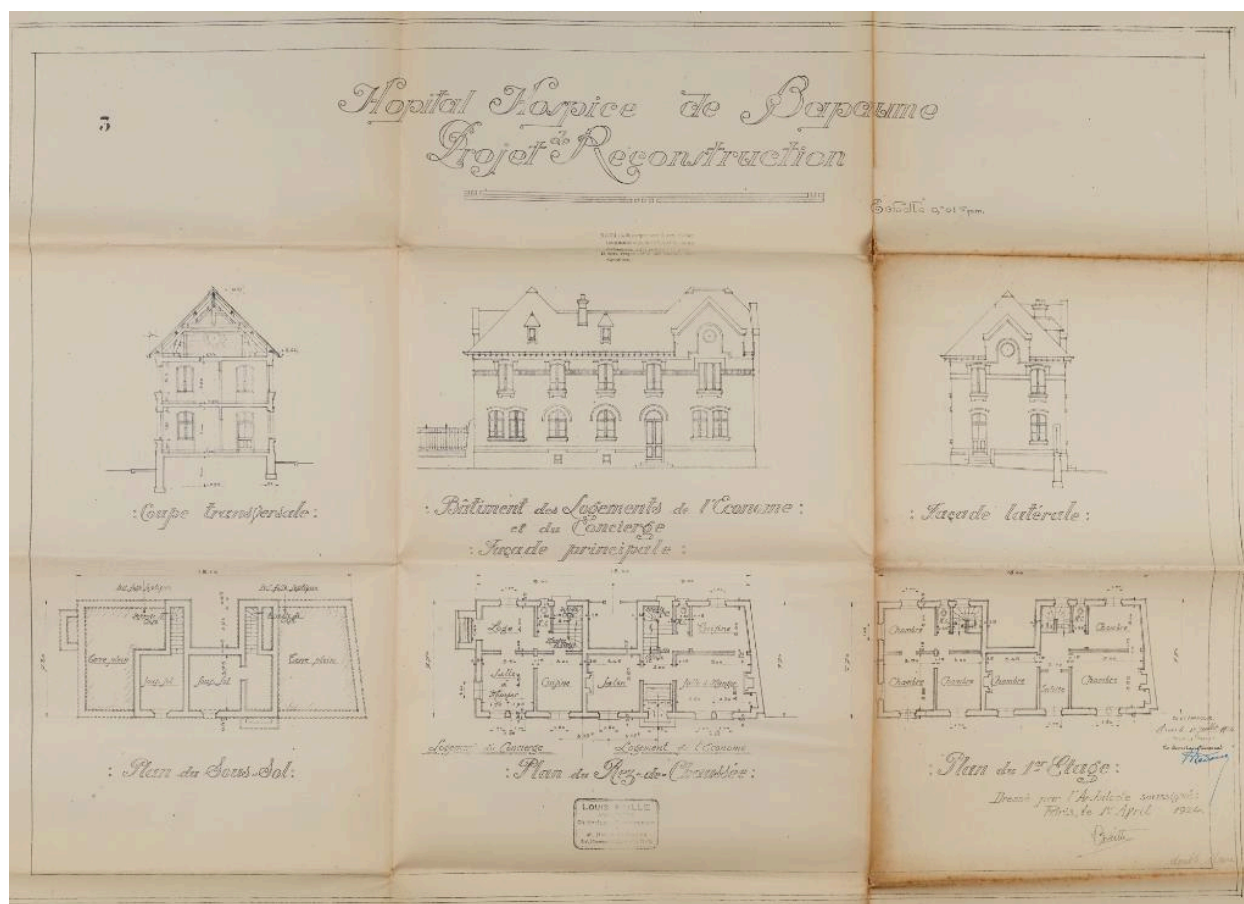
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200171NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.(AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice :

élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

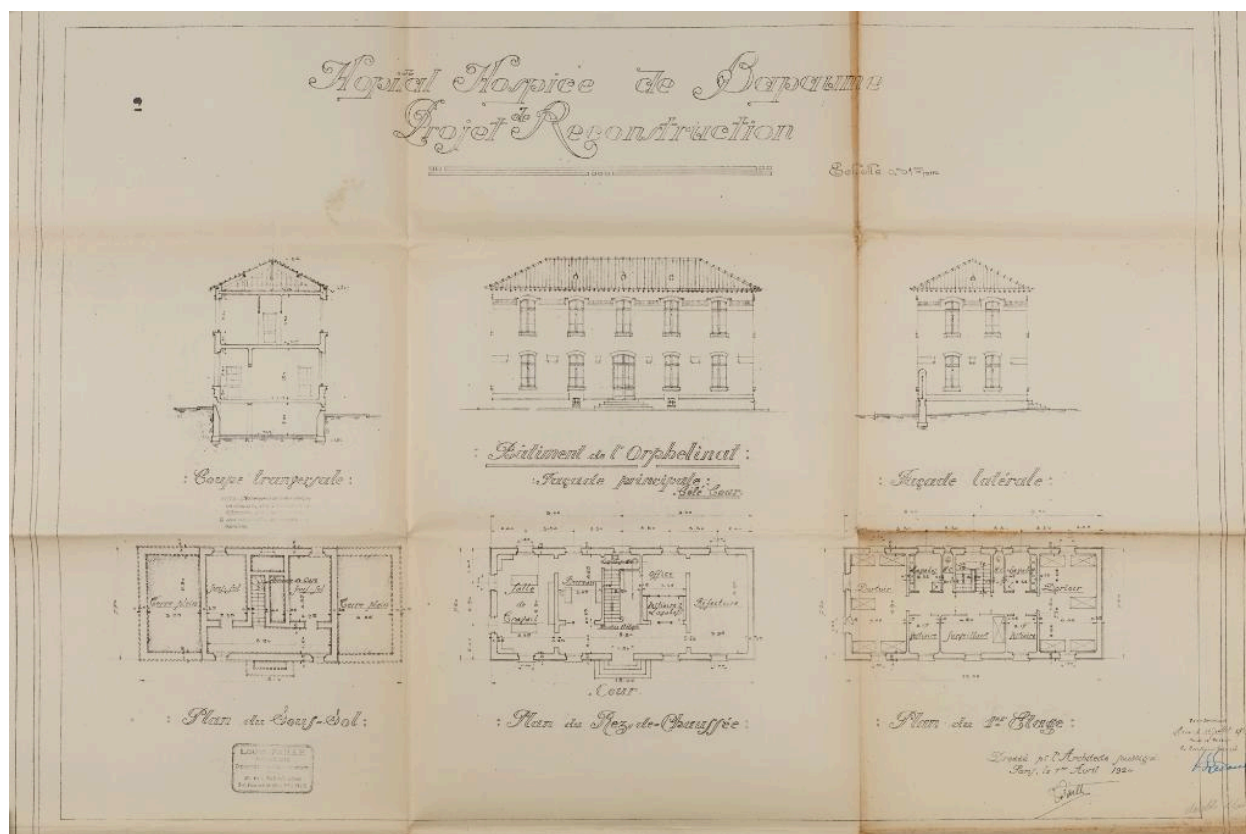
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200169NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

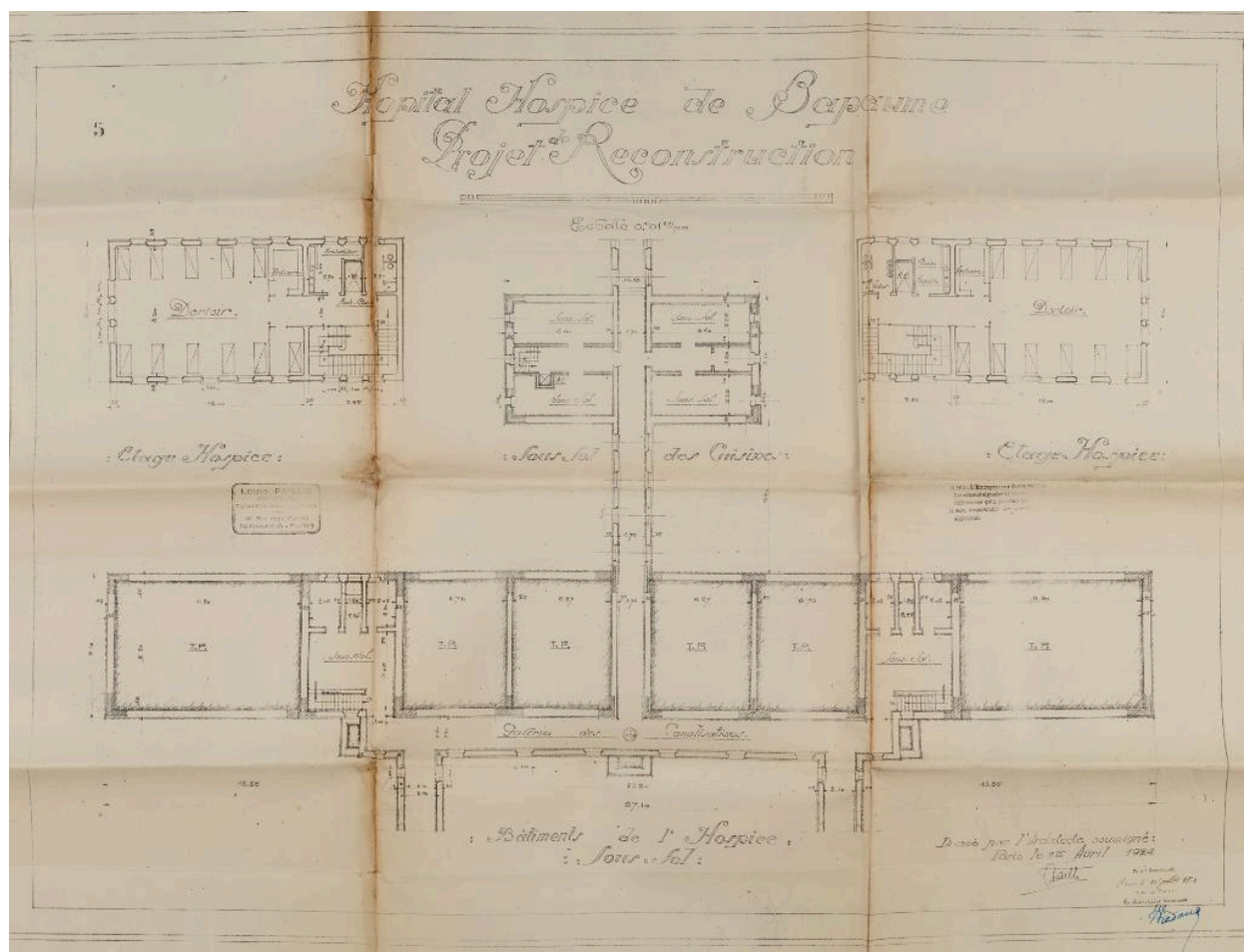
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200174NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

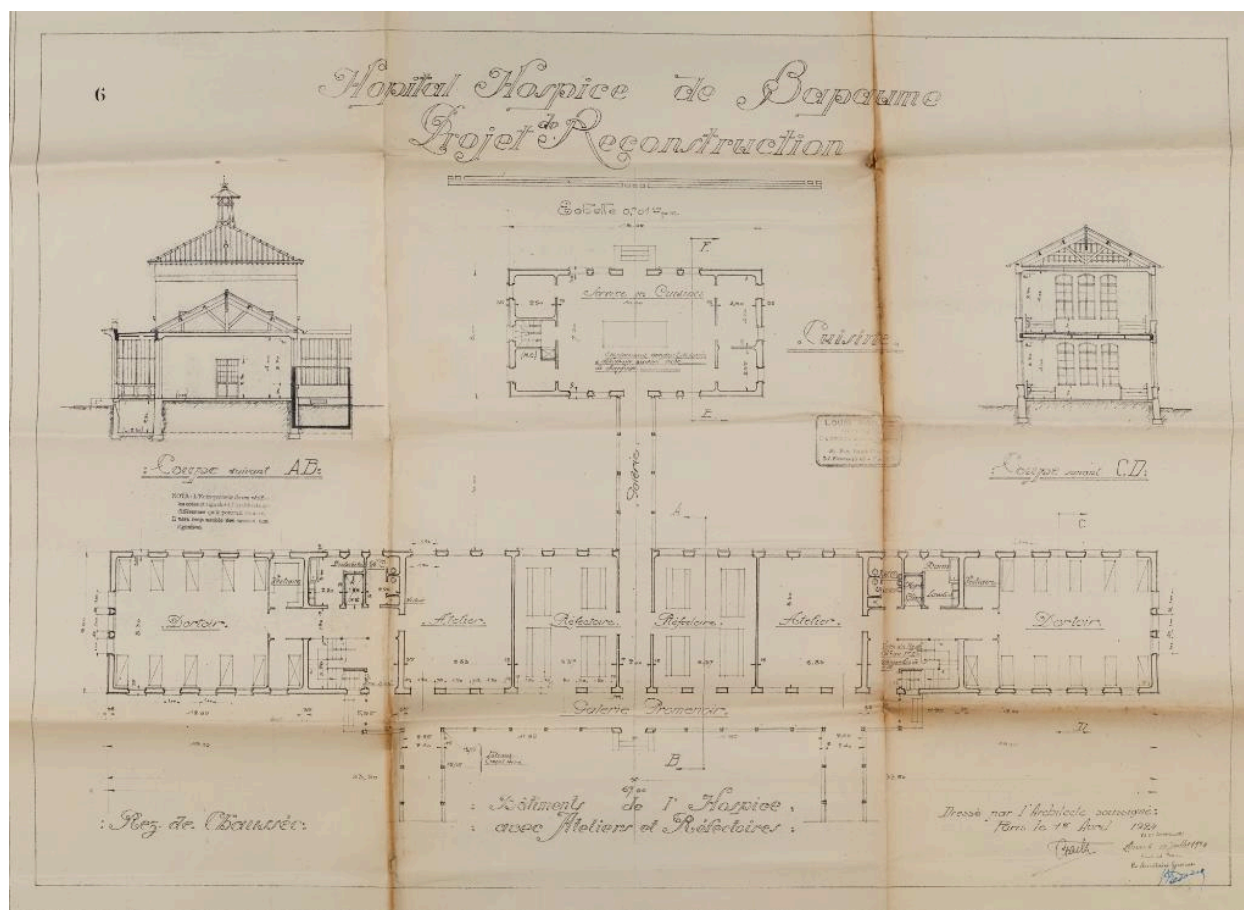
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200172NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice :

élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

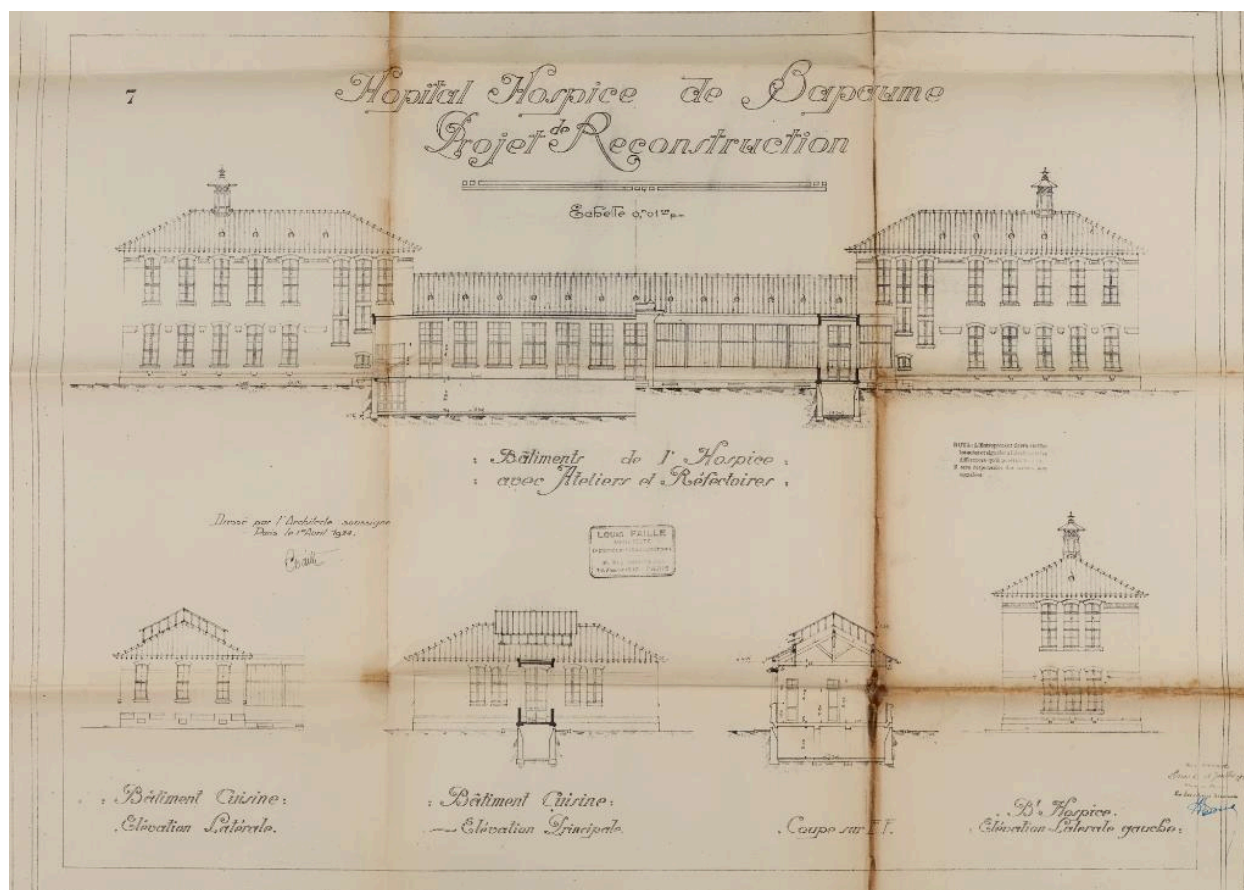
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200168NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice :

élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

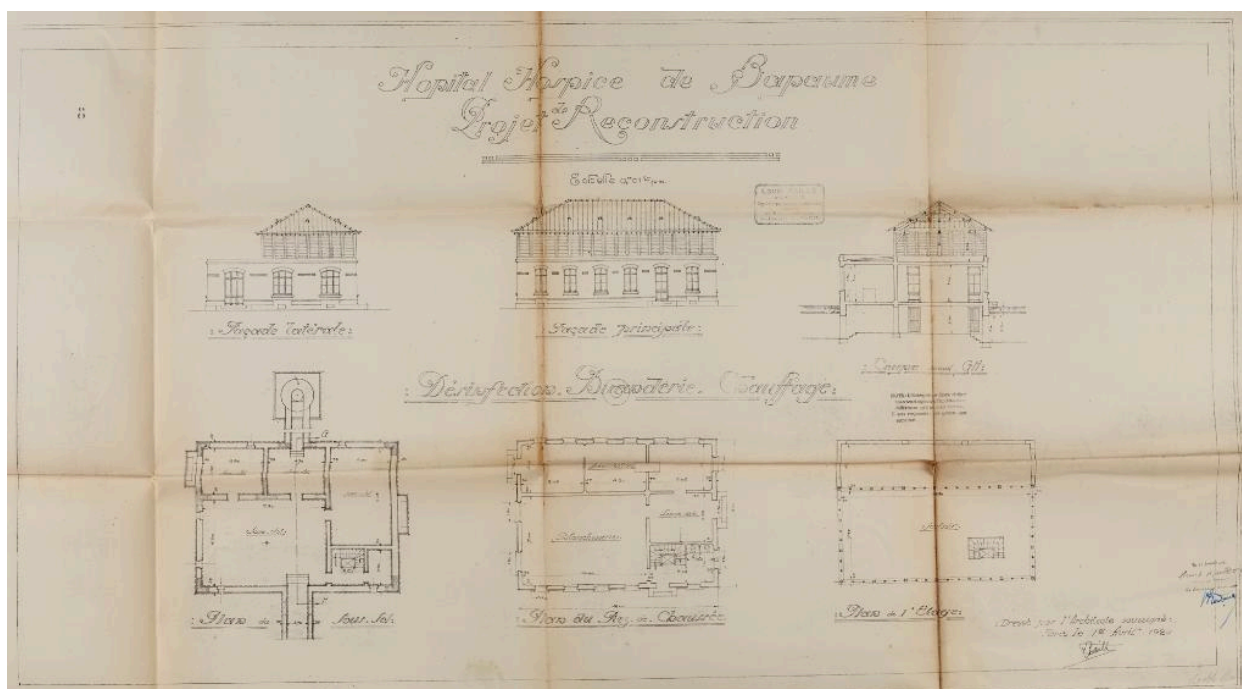
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200173NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.(AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

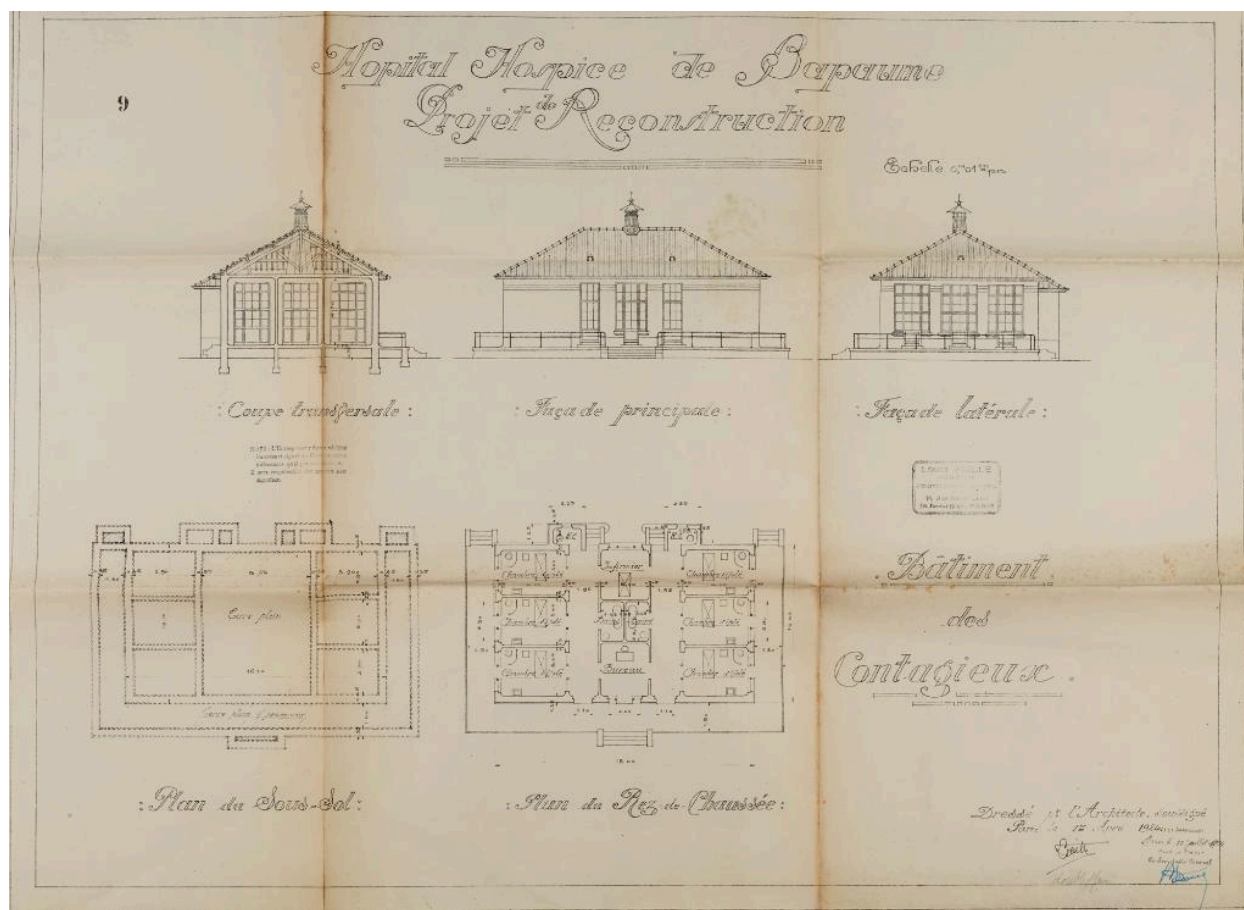
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200167NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice :

élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

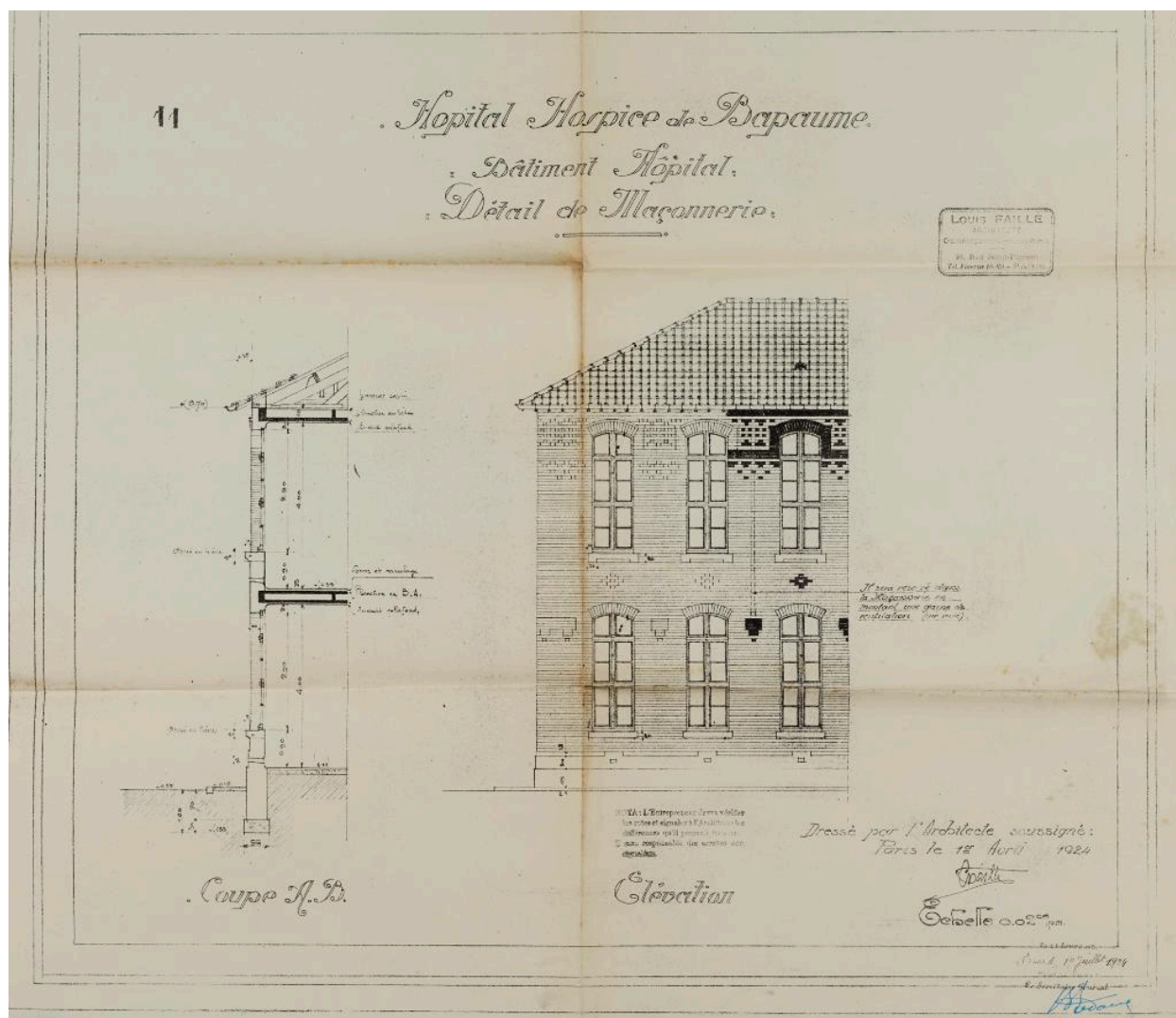
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200170NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924. (AD Pas-de-Calais, X1175).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. **Dossier n° 1175 : Bâtiment : Reconstruction au titre des dommages de guerre : projets de travaux : devis estimatifs et descriptifs avec plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : plan des sous-sols et canalisations. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'administration : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des logements de l'économe et du concierge : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'orphelinat : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
 - Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice : plans du sous-sol et de l'étage ; plan du sous-sol de la cuisine. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

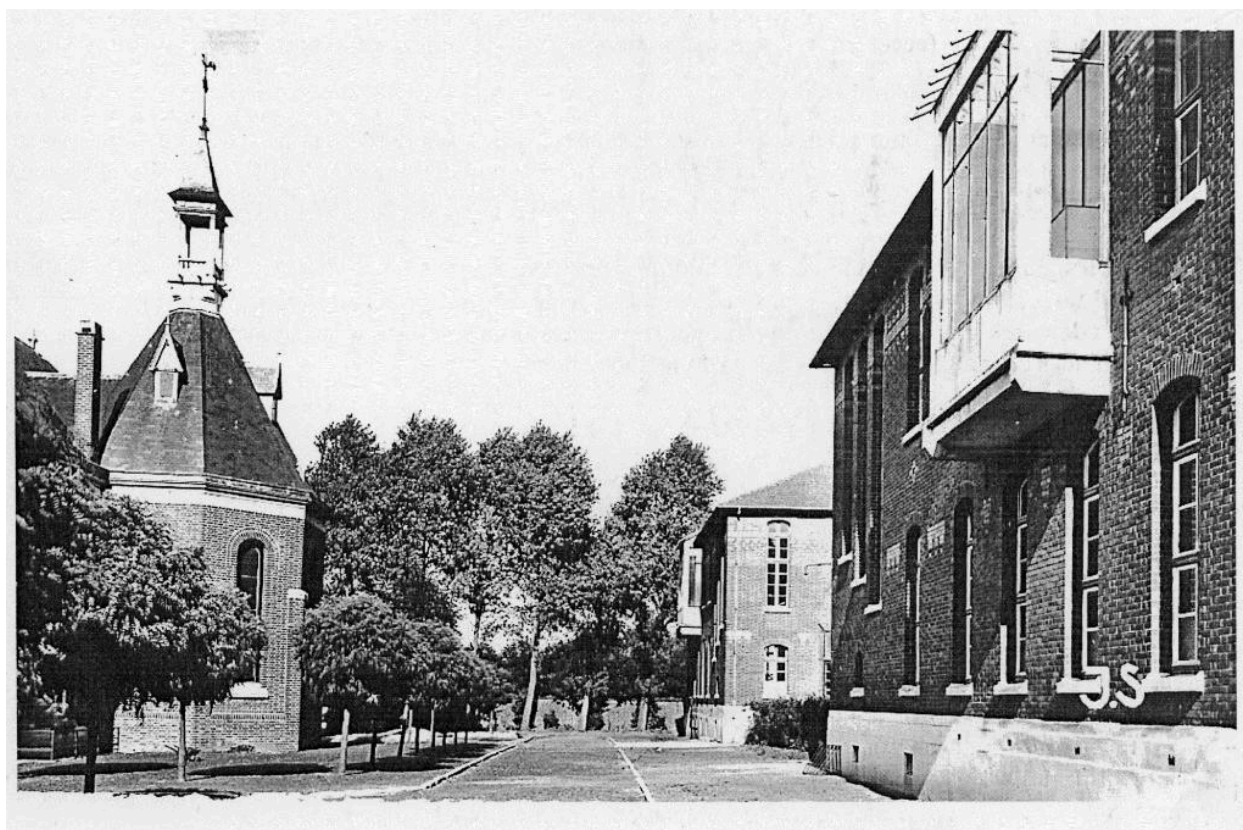
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : coupe suivant AB ; coupe suivant CD ; plans du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de l'hospice avec ateliers et réfectoire : façade principale ; bâtiment cuisine : façade latérale, élévation principale, coupe sur EF ; bâtiment hospice : élévation latérale gauche. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment de la désinfection - buanderie - chauffage : façade latérale ; façade principale ; coupe sur GH ; plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'étage. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment des contagieux : coupe transversale ; façade principale ; façade latérale ; plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.
- Hôpital - hospice de Bapaume. Projet de reconstruction : bâtiment hôpital : détail de la maçonnerie : coupe AB, élévation. Daté et signé par Louis Faille, architecte, le 1er avril 1924. Validé par le secrétaire général le 10 juillet 1924.

IVR32_20216200175NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour. Photographie (coll. part.), 1948. La chapelle est sur la gauche de l'image. A droite les bâtiments de soin (détruits).

Référence du document reproduit :

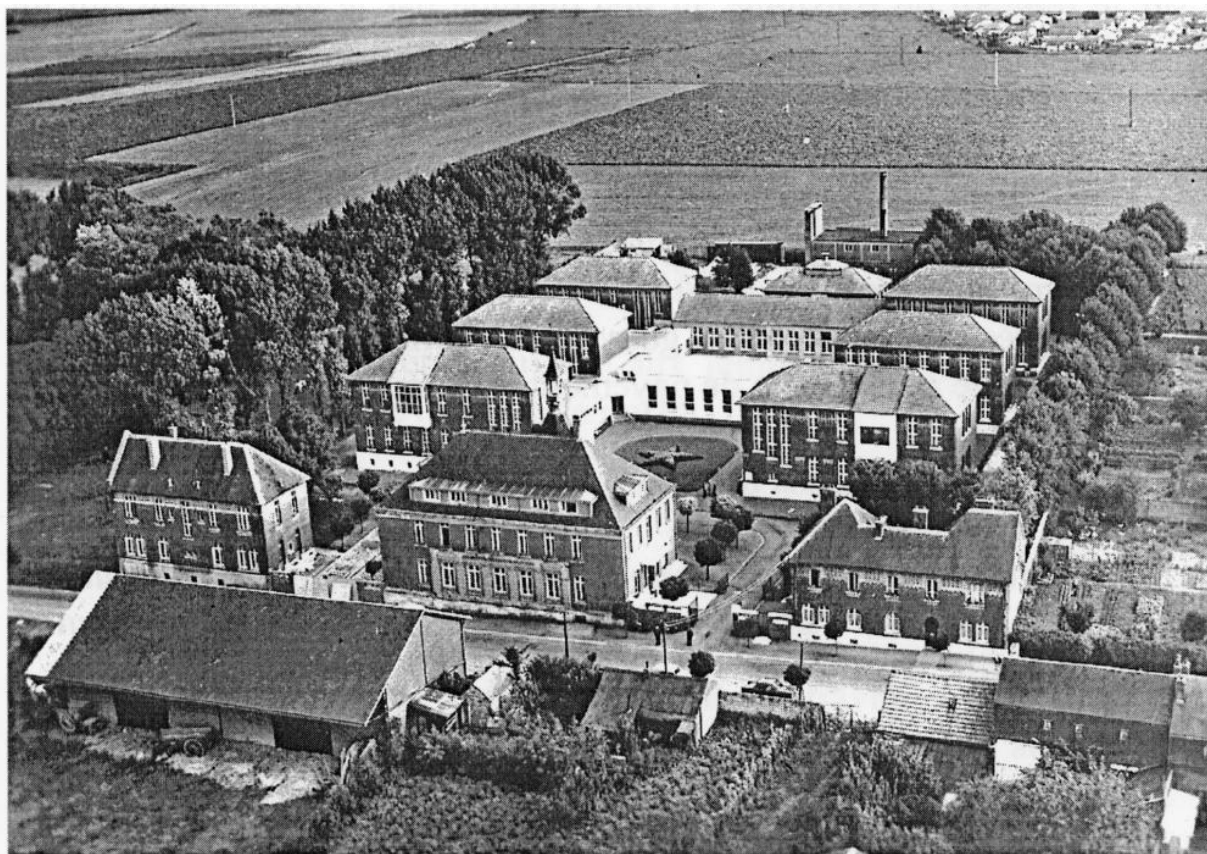
•

IVR32_20206200016NUCB

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, photographie vers 1960.

IVR32_20206200018NUCB

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, photographie entre 1976 et 1989.

IVR32_20196200976NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale depuis la rue de la République, orientée ouest-est.

IVR32_20226200051NUCA

Auteur de l'illustration : Marc Kérignard

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation orientée ouest-est depuis la rue de la République.

IVR32_20216200630NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'intérieur du site depuis le bâtiment de la lingerie.

IVR32_20216200607NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon de l'administration : façade sur la rue de la République.

IVR32_20196200542NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon de l'administration : façade sur cour avec le chevet de la chapelle.

IVR32_20216200603NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon de l'administration : façade est longeant l'accès dans l'enceinte de l'hôpital.

IVR32_20216200605NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon de l'orphelinat : façade sur la rue de la République.

IVR32_20216200631NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon de l'orphelinat : façade sur cour.

IVR32_20216200606NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon de l'orphelinat : façade ouest longeant l'accès dans l'enceinte de l'hôpital.

IVR32_20216200632NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon des logements de fonction : façade sur la rue de la République.

IVR32_20216200629NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon des logements de fonction : façade sur cour.

IVR32_20216200602NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pavillon des logements de fonction : façade est longeant l'accès dans l'enceinte de l'hôpital.

IVR32_20216200601NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du décor de brique des façades.

IVR32_20216200633NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation